

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamas
INCORPORÉE.

LE JUGEMENT DE LA COUR D'APPEL

Nous avons publié la semaine dernière le jugement de la Cour d'Appel dans la cause La Cité de St-Hyacinthe vs le Patronage.

Cette cause est devant les tribunaux depuis assez longtemps et n'est pas encore terminée car le conseil ayant gagné sur tous les points devant la Cour Supérieure a l'intention d'utiliser tous les recours que la loi du pays peut lui donner pour rentrer dans ses deniers.

Nous avons l'intention d'interpréter ce jugement de la Cour d'Appel et même de le discuter laissant chaque citoyen libre de se former une opinion. Notre but dans ces articles sera de démontrer que le conseil municipal est amplement justifié d'en appeler aux lumières des juges de la Cour Supérieure sous les circonstances.

Cette étude serait trop longue pour être faite dans un seul numéro, c'est pourquoi nous la diviserons en deux ou trois fragments.

Voici la nature de la cause.

La ville réclamait du Patronage les montants suivants :

- 1o Pour confection du pavage permanent en face de sa propriété et intérêts \$1413.23
 - 2o Pour taxes spéciales d'éclairage, d'entretien de rues, trottoirs, d'égouts et intérêts 477.65
 - 3o Pour service de pelletage de neige sur trottoir en hiver 77.38
 - 4o Pour permis de garder un cheval et d'usage de téléphone 35.00
 - 5o Pour approvisionnement d'eau 1188.00
- Total \$3191.26

La Cour Supérieure, après avoir entendu les plaidoiries, a donné gain de cause à la ville sur tous les items.

Le Patronage a porté ce jugement en Cour d'Appel. La Cour d'Appel a confirmé le jugement de la Cour Supérieure sur deux points. Elle a déclaré que la charge de \$477.65 pour taxes spéciales d'éclairage, d'entretien de rues, trottoirs et égouts était bien fondée. La charge pour déblayage des trottoirs en hiver a été maintenue jusqu'à concurrence de \$47.88, la différence étant retranchée pour cause de prescription probablement, le jugement n'offrant pas d'explications sur ce point.

Nous pourrions donner les raisons de cette légère diminution lorsque nous nous serons procuré les notes des juges.

Il ressort donc de ce jugement que le droit pour la ville d'imposer, sur les biens exemptés généralement, des taxes spéciales pour l'éclairage des rues, l'entretien des trottoirs, des rues et des égouts ainsi que pour l'enlèvement de la neige en hiver, est confirmé par la Cour d'Appel.

Il n'y a donc pas lieu à aucune dissertation sur ces points.

Sur un seul point, d'une importance assez minime si l'on considère le montant en jeu, la Cour d'Appel a nié le droit à la taxation des corporations propriétaires de biens exemptés généralement. C'est sur celui qui a trait à l'imposition des personnes pour utiliser des propriétés mobilières.

Le Patronage avait été imposé d'une taxe annuelle de \$2.00 pour garder un cheval et de \$5.00 pour se servir d'un téléphone. La Cour d'Appel a jugé que ces droits ou licences ne pouvaient être perçus des corporations religieuses exemptées généralement. Le montant total en litige n'était que de \$35.00.

Il y aura donc lieu de discuter, sur ce point, la décision de la Cour d'Appel.

La ville réclamait aussi la somme de \$1413.23 en paiement du pavage fait en front de la propriété du Patronage. La Cour d'Appel n'a pas infirmé le droit, pour la ville, de faire cette charge ; le jugement semble plutôt l'avoir confirmé car la perception de cette charge a été simplement déclarée prématurée.

La Cour d'Appel a jugé que le Patronage ne pouvait être astreint de lui payer ce montant avant qu'une facture ne lui ait été produite avec les pièces justificatives et que trente jours se soient écoulés depuis la production de cette facture et de ces pièces justificatives.

Si la ville n'avait pas porté sa cause à la Cour Supérieure elle n'aurait donc qu'à produi-

re cette facture et ces pièces justificatives pour se faire payer ce montant de \$1413.22. Mais la ville ira en appel sur cette question et principalement pour se protéger sur la question des dépens qui ont été mis à sa charge.

Nous donnerons donc les raisons qu'elle a de croire que la Cour d'Appel a erré sur ce point.

La partie la plus importante du jugement est celle qui a trait au montant réclamé pour charges d'eau.

La Cour d'Appel a jugé que la ville n'avait pas le droit d'imposer les corporations religieuses de la taxe de 6 millièmes de la valeur de leurs terrains construits et occupés. La raison donnée c'est que ces corporations sont exemptes de la taxe imposable en vertu de l'article 391 de la charte.

Or, la ville prétend que la clause de son règlement imposant la taxe de 6 millièmes ne découle pas de cet article 391 dont elle ne s'est jamais prévalu mais bien du paragraphe 3 de l'article 393 lui permettant de fixer la taxe de l'eau, telle taxe frappant toutes les personnes et corporations se servant de l'aqueduc de la ville, sans aucune exemption.

Le jugement de la Cour d'Appel a une portée considérable et s'il était accepté par le conseil municipal il aurait une répercussion très importante sur les charges d'eau des contribuables ordinaires qui auraient à supporter seuls les dépenses énormes faites pour l'achat et la construction du système complet du service d'aqueduc et des filtres.

Il y a donc lieu d'étudier sérieusement la portée du jugement sur ce point et de discuter les raisons sur lesquelles s'est appuyé le conseil pour adopter le règlement de la consommation de l'eau que la Cour d'Appel vient de déclarer *ultra vires* mais quant à ce qui concerne les propriétés religieuses seulement.

Ce dernier point est le plus important du jugement et nous nous permettrons de le discuter sous toutes ses faces.

Nous commencerons l'étude détaillée des décisions de la Cour du Banc du Roi, dont la Cité de St-Hyacinthe appelle en Cour Supérieure, dans notre numéro de la semaine prochaine.

J.D. Bouchard

LES OUVRIERS EMBOIENT LE PAS

La semaine dernière nous avons publié un article sur la nécessité qu'il y a d'améliorer notre système d'instruction publique en établissant des classes d'instruction générale aussi avancée que celle qui est donnée dans les High Schools anglais.

Un ou deux prêtres éducateurs de Montréal se sont déjà prononcés en faveur de cette réforme devant la Commission d'études établie par le gouvernement provincial pour étudier la question de l'enseignement public catholique à Montréal. Le Révérend Frère Piédalue, directeur du Collège de Beauharnois, a argumenté dans le même sens devant la Commission.

Les unions ouvrières catholiques viennent d'emboîter le pas et par la bouche de leur représentant elles se sont prononcées catégoriquement en faveur de cette réforme.

Le factum présenté par leur porte-parole, M. Gérard Tremblay, secrétaire-général des syndicats catholiques nationaux, est bien au point et nous croyons devoir citer la partie de ce plaidoyer ayant trait à cet enseignement plus avancé.

—On a parlé, dit-il, de la compression de l'enseignement, de la diminution de la fréquentation scolaire par en haut et par en bas. Cela diminuerait évidemment les dépenses. Mais les ouvriers catholiques sont fermement opposés à toute diminution de l'enseignement qui se donne actuellement à Montréal. Il serait nuisible de retrancher les classes où les enfants de 5 à 6 ans reçoivent environ quatre heures d'enseignement par jour, avec des intermèdes récréatifs. Ce qui nous manque, c'est le développement de l'intelligence dès le bas-âge, ce qui prépare l'enfant à adopter plus tôt une carrière.

—Les ouvriers s'opposent tout autant à la diminution de l'enseignement primaire par le

haut. Nos milieux tiennent aux classes de 7ème, 8ème et 9ème année, parce qu'ils désirent que les enfants aient une culture plus complète. On constate trop le manque d'enseignement complémentaire lorsqu'il s'agit d'aborder l'enseignement technique ou polytechnique. Il en est de même pour les enfants qui veulent adopter un métier. On leur reproche souvent, et le cas s'est produit dans une proportion de 50 pour cent lorsque j'ai recommandé les jeunes gens pour le métier d'imprimeur, de ne pas connaître suffisamment leur français. Il faut, pour que des ouvriers soient compétents, une culture générale convenable.

—Les collèges classiques sont remplis à capacité. On y refuse des élèves. On décongestionnerait l'enseignement classique et l'on orienterait plus d'élèves vers les carrières commerciales si l'on possédait un meilleur enseignement complémentaire. Nous voulons l'accroissement, le progrès constant de l'enseignement. Les compétences ne seront jamais en trop grand nombre. Il faudrait que les familles en situation aient une plus grande opportunité de faire donner à leurs enfants un enseignement plus complet.

Il n'y a aucun doute que cette opinion représente non seulement les idées des membres des unions catholiques mais aussi celles des ouvriers catholiques appartenant aux unions internationales qui sont de beaucoup plus nombreuses.

Il existe déjà à Montréal des écoles catholiques qui ont des classes complémentaires. Elles sont cependant très rares mais il est regrettable de constater que certains hommes représentant des associations quelconques aient suggéré de les supprimer sous prétexte d'économiser.

Il faut dire cependant que ces associations qui portent des noms plus ou moins pompeux ne comptent pas beaucoup de membres et que leurs porte-parole ont bien peu de chance de faire prévaloir leurs opinions, peut-être irréflechies mais certainement rétrogrades.

Les enfants de nos familles moyennes qui ne peuvent suivre les longs cours de nos séminaires ont le droit de recevoir dans les écoles de nos commissions catholiques une instruction générale aussi avancée que celle qui est à la disposition de nos compatriotes anglais. Comme ceux qui pourront recevoir cette instruction supérieure ne sont pas très nombreux il n'en coûtera pas énormément cher à nos grandes corporations scolaires pour mettre nos écoles catholiques publiques sur un pied d'égalité avec celles de nos frères séparés.

Nous faisons des vœux pour que la Commission qui est composée d'hommes très influents exprime au Conseil de l'Instruction Publique et au gouvernement provincial un vœu conforme aux désirs des éducateurs éclairés et des classes ouvrières qui lui ont fait des suggestions dans ce sens.

Si on veut faire des économies dans l'administration des grandes commissions scolaires qu'on ne les fasse pas à la rebours du progrès mais qu'on active plutôt ce progrès en relevant le niveau intellectuel de ceux qui se destinent au travail, à la finance, au commerce et à l'industrie en mettant à leur disposition dans nos écoles publiques un enseignement conforme à leurs besoins.

J.D. Bouchard

SUR LA BOULE RONDE

LE MILLION MANQUE.

Durant la guerre l'ancien kaiser a été tout près d'ajouter un million à sa fortune ; c'est une décision de la Haute Cour de Dresden qui l'en a empêché. Un riche Saxon était mort et avait laissé toute sa fortune au Kaiser laissant sa veuve sans le sou.

La veuve pria Guillaume II de bien vouloir renoncer à l'héritage mais il refusa. Alors elle porta sa cause devant les tribunaux pour faire déclarer le testament illégal. La Cour a donné raison à la veuve.

S'il y a des juges à Berlin il n'en manquait évidemment pas à Dresden.

LE LISEUR.

La Colonne Gaie

LA CHASSE

II

LE CHIEN MAIGRE

Le Quartier Cinq fourmille de chasseurs de gibier à poils et à plumes.

Aussi si vous traversez ce quartier vous rencontrerez une multitude de chiens de chasse : des roux, des caillies, des noirs, des bruns, des jaunes ; des gros, des petits, des grands, des courts, des élancés, des trappus ; des antiques à poils longs comme les anciennes chevelures de nos mères, des modernes à fourrure bobée comme nos jeunes filles qui se rendent, le dimanche, à la gare voir passer le train de cinq heures.

Il y en a à toutes les sauces, pour tous les goûts.

Il doit y exister au moins quatre chiens pour chaque pièce de gibier qui se trouve dans nos bois, à cinquante lieues à la ronde.

Il ne faut pas s'en plaindre. Ces chiens sont une excellente source de revenus pour le trésor municipal et ils ne sont pas dangereux, surtout pour le gibier. Ensuite, ils sont une source de perfectionnement pour leurs propriétaires qui ne peuvent pas trouver de meilleurs instruments pour exercer leur patience.

L'an dernier, cependant, un de ces chiens est allé trop loin. Il doit y avoir une limite à tout.

Un de mes voisins n'a pu pousser la longanimité jusqu'au point où ce chien persistait à ne pas vouloir comprendre son maître qui sortait depuis un bon quart d'heure tout ce qu'il savait du langage des muets pour lui faire prendre, dans le bois, la piste d'un lièvre qui venait de passer. De guerre lasse, enragé, épuisé son fusil vers son setter il lui cria : "Mon ma . . . , si je ne peux pas te le rentrer ni par les oreilles, ni par les yeux, je vais te le rentrer par ailleurs. Pan ! et le pauvre chien tombe mort.

Mais il fallait entrer au logis et les chiens ont beau être malpropres ils réussissent malgré tout par leur manière hypocritement affectueuses à se faire des amis. Chasseur, (c'était le nom du déjanté chien de mon voisin,) en dépit de ses faibles capacités de pisteur avait réussi à s'insinuer dans les bonnes grâces de la femme et des enfants de mon irascible voisin.

Chasseur n'avait pas encore rendu le dernier rôle que les nuages de colère qui avaient obscurci le cerveau de mon ami étant dissipés, un sinistre tableau s'offrit à son esprit ; ce tableau c'était celui de la scène qui l'attendait à la maison quand il serait forcé d'avouer, pour expliquer l'absence de son chien, l'accès de rage folle qu'il venait d'avoir.

Non, il ne pouvait pas se résoudre à affronter cette scène. Il lui fallait à tout prix éviter, à sa femme, la crise nerveuse qu'elle ne manquerait pas d'avoir et, à ses enfants, les pleurs abondants qu'ils verseraient à coup sûr en apprenant la mort de leur bon Chasseur.

Il se rappela que lorsqu'il avait acheté Chasseur d'un cultivateur du Grand Rang il avait hésité assez longtemps avant de décider lequel des deux chiens de la même portée il prendrait à cause de leur ressemblance remarquable. Dans les drames de la vie réelle, pour cacher le décès de certains enfants, on substitue bien des personnes pourquoi, lui, pour cacher la mort de Chasseur, ne tenterait-il pas une substitution de chien ?

C'était le meilleur, sinon l'unique moyen de se tirer du mauvais pas dans lequel l'avait mis son tempérament rayeur. En revenant à la ville il passe chez le cultivateur du Grand Rang et il achète à assez bon compte le frère

du mort. Rendu au logis il l'enferme dans la remise à bois et il se couche sans parler, ce soir-là, de ses beaux coups de fusil qu'il était coutumier, non pas de tirer, mais d'inventer.

Le lendemain, très à bonne heure, son épouse appelle Chasseur.

Chasseur, contre son habitude bien établie à l'heure de sa pâtée, ne répondait pas à l'appel.

Les frères, même chez les chiens, ne portent pas le même nom ; mon ami, qui était encore au lit et qui entendit sa femme s'époumoner à appeler Chasseur qui ne venait pas, réalisa qu'il n'avait pas songé à cet aspect de la question.

Impatienté par l'embarras interminable dans lequel la chasse venait de le plonger, il était sur le point de tout avouer quand un éclair de génie lui traversa une seconde fois le cerveau.

Pourquoi son nouveau chien ne serait-il pas sordid jusqu'au moment où il se serait habitué à un nom encore étranger pour lui ?

Cette solution était aussi simple que celle de l'oeuf de Colomb ; les voleurs, ou simplement les hommes mariés, pris dans une fausse situation ne se donnent-ils pas des alias, c'est-à-dire de nouveaux noms, à leur guise. Quel crime pourrait-il y avoir de faire usurper par un chien le nom d'un frère mort ?

Il fallait expliquer la surdité de Chasseur. Ce fut une tâche bien simple pour mon voisin ; il est un homme scrupuleux sur la véracité en tout à l'exception des choses relatives à la chasse sur lesquelles il n'a pas son pareil pour maltraiter la vérité, il faut bien l'avouer.

Il se lève en coup de fouet, comme mu par un ressort. Il explique que Chasseur est bien dans le hangar et que s'il ne répond pas à son nom c'est qu'il n'est pas encore revenu d'un assourdissement que la pauvre bête avait contracté la veille en sautant trop près de la gueule du canon de son fusil au moment où il avait tiré sur une perdrix que le chien venait de faire lever par ses aboiements à point. Naturellement, la perdrix avait été tuée mais elle était allée intempestivement tomber dans la rivière où il avait été impossible d'aller la chercher, les chaloupes manquant, et c'est ce qui expliquait le fait qu'il était revenu la veille sans gibier. La surdité de Chasseur ne serait cependant que temporaire cette infirmité occasionnelle causée par la détonation des fusils ne durant habituellement que quelques jours.

Mon voisin entre dans la remise et fait sortir Chasseur Second qui, s'il avait l'apparence de son prédécesseur était considérablement plus maigre.

C'était encore un nouvel aspect de la situation à laquelle il n'avait pas songé et qui vint près de ruiner tout le stratagème de mon voisin.

En y songeant il se mit à pâlir mais la déesse des chasseurs, cette protectrice insigne des menteurs, accourut à son secours. Evidemment inspirée par elle sa femme qui, avant d'arriver au hangar, s'était déjà apitoyée sur le sort de Chasseur devenu sourd, en apercevant le pauvre hère, attribua la maigreur de l'animal à d'autre chose qu'à la supercherie de son mari et, tournant ses regards courroucés vers lui, elle l'apostropha ainsi : " Si ce n'est pas effrayant, pour le plaisir de courir les bois, de maltraiter un pauvre chien au point de le faire maigrir autant dans un jour que j'ai pu réussir à le faire engraisser dans six mois."

Ni le chien, ni le mari n'ont profité.

Au bout de quelques semaines Chasseur Second, pour le mari, Chasseur tout court, pour la femme, habitué à son nouveau nom était complètement guéri de sa surdité et, grâce aux bons soins de la maîtresse de la maison, avait repris toute la graisse qu'il était censé avoir perdue dans une seule journée quelques temps auparavant.

Suite à la page 8

NOUVELLE HEBDOMADAIRE

SUR LA ROUTE DE BAYEUX.

L'an dernier, étant à Villers, je voulus pousser jusqu'à Caen, Bayeux, Arromanches, et, disposant seulement d'une journée à cet effet, je partis par le premier train, visitant dans ma matinée la cité de Charlotte Corday et, sur le midi, arrivai à la gare de la cité célèbre par la tapisserie de la Mathilde, presque aussi connue que celle de Pénélope, et qui a, sur elle, l'avantage d'être terminée, bien que les exploits de Guillaume le Conquérant et la conquête de l'Angleterre y soient fort longuement représentés.

Confiant dans mon guide qui annonçait : "Omnibus pour Arromanches, prix : un franc", je m'en informais en tendant mon petit carton au préposé aux billets.

— Il n'y a plus d'omnibus, mais un tramway à vapeur, me répondit-il avec dignité.

— Va, pour le tramway ; où est-il ?

J'aperçus, en effet, un gigantesque spécimen du genre comparable au "monstre" des Champs-Élysées, avec plates-formes, premières, secondes, bref, absolument conditionné selon les dernières règles de l'art, et, admirant le progrès toujours en marche, je me hâtai vers le moderne véhicule au repos, absolument vide du reste, tandis que les autres voyageurs se dirigeaient vers la ville à pied ou en voitures diverses.

Le conducteur, pipe à la bouche, tirait paisiblement des bouffées à chaque pas.

— Pardon, monsieur, quant part le tramway ?

— L'tramway... j'savons point... ; il a une avarie...

— Ca lui arrive ben trois fois la semaine, ajoute un retardataire narquois en filant pédestrement.

Et le "wattmann" opine du bonnet en continuant de fumer comme une locomotive.

La sienne devrait bien l'imiter ! — Et il n'y a pas d'autre moyen de se rendre à Arromanches ?

— Point d'autres que vos jambes, ou une voiture...

L'un serait trop long, l'autre trop cher.

Cependant le propriétaire d'une victoria fort propre, restée seule devant la petite gare, qui a écouté le débat avec une indifférence affectée, se décide à entrer en scène.

C'est un vrai type normand, oeil finaud, lèvres serrées, pattes de lapin encadrant un visage rasé et rusé ; il tourne autour de moi, flairant une proie, et, observant ma mine déconfite, il juge le moment opportun :

— J'vous conduirions ben à Arromanches, propose-t-il.

— Oui, mais combien ?

— Le prix, c'est douze francs.

— Merci, je comptais dépenser quarante sous...

— Alors j'vous passerai ça à dix pour vous obliger.

— Bien aimable, mais c'est encore trop pour ma bourse.

— Huit francs.

— Non, mon brave, inutile, nous sommes loin de compte, et, d'ailleurs, je n'y tiens pas autrement.

— Mais moi, j'tiens à vous conduire.

— Ca sera pour une autre fois ; d'ailleurs, j'ai à peine le temps de visiter Bayeux. Bonjour !

Et je file pour échapper à ses propositions honnêtes.

A peine ai-je fait cent pas que cocher et voiture sont sur mes talons :

Vous n'voulez donc point que je vous conduise à Arromanches ?

— Est-ce que ça va recommencer ?

— Alors, à Bayeux ? insiste-t-il.

Pour vingt sous, j'vous mènerons à la Tapisserie, à la Cathédrale et j'vous reconduirons à votre train...

Il a l'air si malheureux que, de guerre las, je m'installe sur les coussins et l'on repart.

Soudain, il se retourne sur son siège :

— Voyons, j'vas vous conduire à Arromanches ! vous m'donnerez ce que vous voudrez ! vous ne pouvez point refuser ça

En conscience, non, je ne pouvais point refuser ça ! Et, amusé de cette tenacité, je dis comme les marius :

— A Dieu va !

Et nous roulons vers Arromanches.

Pendant toute la route il est aux petits soins pour moi ; il aime à causer et s'enquiert, "sans avoir l'air", où je gîte actuellement, ce que je fais, etc... Lui me raconte qu'il vient de s'établir dans le pays, et se chargerait même de me chercher une location si je me décidais à venir de ce côté.

On n'est pas plus aimable.

Puis, ayant ainsi posé ses jalons :

— Alors comme ça vous êtes à Villers ?

— Oui.

Y a des loueurs à Villers ?

— Plusieurs.

Y n'auront point quelques voitures à vendre : omnibus, coupés, victoria ?

— Je l'ignore.

— Vous pourriez vous en informer, sans vous commander.

— Tout de même.

Nous continuons de rouler ; il suit son idée, rumine, rumine ; puis se retournant tout d'une pièce :

— Vous n'connaissez point un corbillard à vendre ?

Un corbillard !!!

Ahuri, je le regarde sans comprendre.

Paisiblement, il s'explique :

— Ici, ce sont les loueurs qui les fournissent, ceux de Villers en ont peut être un à céder... pas besoin qu'il soit neuf — faudrait toujours le faire repeindre, parce qu'à Bayeux on les fait très ornés... Seulement, qu'il soit solide !

Un peu plus, il me demanderait de l'essayer !

Gardant mon sérieux avec peine, je ne dis ni oui ni non, nous ne sommes pas en Normandie pour rien, et, deux heures après, nous nous séparons satisfaits l'un de l'autre lui, empochant une pièce de cent sous, bien gagnée, moi lesté de cette gracieuse commission à laquelle je ne puis penser sans rire.

Au moment du départ, sa figure matoise s'endardre à la portière du wagon :

— Dites donc, monsieur, et mon adresse pour m'écrire...

— C'est juste.

Il me tend un prospectus tout neuf :

— Ben, et la vôtre pour vous répondre ?

Je lui donne ma carte, le train s'ébranle.

— Ben l'bonjour, j'vous servirons au plus juste.

Rentré chez moi, je racontais l'aventure, dont on se fit des gorges chaudes, mais que l'on me déclara invraisemblable, bien que scrupuleusement vraie !

— Il faut en faire une nouvelle, dit l'un.

Seulement, l'épilogue manquait.

... Il m'est arrivé, ce matin, sous forme d'une lettre non affranchie à mon adresse de Neuilly, qui me rejoint en terre normande où elle prend encore plus de saveur :

"Honoré monsieur, (m'écrivait mon ex-cocher),

"Je pense que vous n'avez rien trouvé de convenable à Villers, en corbillard ; à Paris, vous devez avoir plus de choix, et, en venant cet été par ici, où il y a tout plein de jolies villas, vous pourriez m'amener l'objet avec vos bagages, je vous tiendrais compte de la différence et vous auriez le droit de vous en servir sans payer pour vous et les vôtres..."

Et il ajoutait ce post scriptum digne du Normand retors et mardré :

"Je n'affraichis point la présente, parce que je vois à votre cartons "HOMME DE LETTRES"

"que vous êtes quelque chose dans les Postes !!!"

Arthur DOURLIAC.

RECON-

NAISSANCE

Par une froide soirée de décembre, je regagnais, à pas rapides, ma petite maison tout près du quai. Un brouillard épais rendait la nuit plus sombre et le froid plus âpre. Les rares passants, pénétrés par cette humidité glaciale hâtaient leur marche.

"Mauvais temps pour les malheureux !" pensai-je.

J'étais presque au seuil de ma demeure, et je me réjouissais de retrouver ma chambre bien chauffée, lorsque, tout à coup, je crus entendre des cris. Je m'arrêtai : plus rien... Je repris ma marche ; mais, de nouveau, des cris retentirent, j'écoutai, immobile : c'était comme des gémissements, des plaintes tantôt étouffées, tantôt aiguës. Cela semblait venir de la rivière.

Je courus vers le parapet. Plus de doute ! Là, dans l'eau, tout près du bord, un pauvre être faisait retentir la nuit de sa détresse : on aurait dit un enfant qui pleurait.

"Quelque petit abandonné qui est en train de se noyer, sans doute !" Aussitôt que cette idée m'eut traversé l'esprit, je m'élançai dans la direction des cris. J'avais peur d'arriver trop tard !

Je descendis en courant l'escalier qui mène, à travers le brouillard, à la hauteur indéfinie d'un réverbère voisin que la brume obscurcissait j'aperçus une forme noire s'agitait dans l'eau ; elle essayait de se rapprocher du bord et d'escalader le mur presque droit du bas-port ; en vain !

Je me penchai, au risque de tomber dans l'eau froide et noire comme la nuit. Je saisis vivement la pauvre victime, et j'amenai à moi... un chien !

Oui ! Un chien ! Moi qui pensais sauver la vie à un enfant, j'avais opéré le sauvetage d'un imprudent caniche !

Vous devinez ma déconvenue ma colère aussi !

"Maudit animal !" pensai-je

"C'était bien la peine de ressentir tant d'angoisse pour si peu ! Que j'aurais mieux fait d'aller me ré-

fugier auprès de mon bon feu, au lieu de venir me mouiller les pieds au bord de la rivière, pour sauver un misérable toutu !

"Maudit animal !" répétai-je. Et j'avais envie de le rejeter violemment dans l'eau. Pourtant la pitié me retint, et je le laissai sauter à terre.

Mais à peine avais-je fait dix pas que Toutou, trempé et grelottant encore de son bain prolongé, se mit à me suivre. Insolent ! Je le repoussai du pied ; il me suivit encore. Je le chassai à coups d'entrée de ma maison, le maudit chien m'y rejoignit. — Je fermai vivement ma porte et le laissai dans la rue...

Pourtant, l'air suppliant de l'animal m'avait touché : je me faisais des reproches sur ma dureté. Je regardai, de derrière mon rideau, si le chien était toujours là. Il y était, humblement couché devant le seuil de la maison, regardant si je n'allais pas bientôt sortir.

Pauvre toutou ! — Je me décidai alors à l'appeler, et j'ouvris la porte. Au premier signe, Toutou vint doucement, l'air honteux il ne me regardait qu'à la dérobée mais toujours de son air suppliant. Je l'encourageai du geste : et, comme je m'asseyais, il vint lentement vers moi, posa doucement sa tête sur mes genoux, tout en remuant la queue, me regarda de ses deux yeux craintifs.

J'y lus tant de reconnaissance que je n'eus plus le courage de le repousser, et c'est maintenant mon meilleur ami !

LE POUMON

L'homme a deux poumons. Chaque poumon est divisé en lobes.

Le poumon droit a trois lobes.

Le poumon gauche a deux lobes.

Le poids moyen des poumons est de 5 à 6 livres.

Le tissu pulmonaire est spongieux.

La surface intérieure des poumons celle avec laquelle l'air vient en contact mesure à peu près 90 mètres ou environ 295 verges carrées, soit plus de cent fois la superficie de tout le corps.

L'homme respire de 10 à 20 fois par minute.

Une inspiration moyenne prend 500 centimètres cubes d'air ou 30 pouces carrés et demi.

Une inspiration profonde prend 1600 centimètres cubes d'air additionnels ou 98 pouces carrés.

L'AUTO FATAL

C'est la voiture historique dans laquelle l'archiduc François-Ferdinand fut assassiné, à Sarajevo, le 23 juin 1914.

Cette voiture, depuis cette époque, fut comme ensorcelée. Elle occasionna sept fois des accidents mortels pour ses occupants. Un de ses derniers propriétaires, un médecin, se tua au volant.

Personne n'en voulait plus, ce qui permit à un garagiste de Transylvanie de l'acheter pour une somme infime.

Or, l'auto fatal, qui conduisait six amis à un mariage, est entré

en collision avec un autre auto qu'il voulait doubler. Quatre de ses voyageurs furent tués net.

Mais l'auto de Sarajevo ne fera plus de victimes. Il est complètement détruit.

UNE GAGEURE

L'inauguration du monument qu'on vient d'élever, au Luxembourg, à la gloire de Massenet, replace dans l'actualité la figure de l'illustre compositeur, qui était aussi un homme d'esprit très facétieux, comme le prouve l'anecdote suivante, une anecdote peu connue.

Massenet avait parié contre une jeune et jolie femme de la société qu'il la verrait chez elle, malgré elle, dans son déshabillé du matin. Cette dame avait oublié la gageure, lorsqu'un matin, vers dix heures, alors qu'elle était à sa toilette et se croyait bien seule, elle entend soudain qu'on joue du piano dans son salon. Stupéfaite, elle s'y précipite et y trouve un homme qui se déclare accordeur. Mais l'accordeur inconnu jette aussitôt sa perruque et éclate de rire. C'était Massenet, qui avait gagné son pari.

"Nous vivons par nos actes et non par par les années ; par la pensée et non pas par le souffle ; en sentiments et non pas en chiffres tracés sur le cadran des heures. Nous devrions compter le temps qui fuit par les battements de nos coeurs, car celui qui pense fortement s'ennoblit, et agit en conséquence." — Bailey.

Porter

Donne Santé et Vigueur

AU repas du soir, une bouteille de ce Porter riche et nourrissant constitue un excellent tonique. Ses merveilleuses qualités nutritives et fortifiantes en font le reconstituant idéal et essentiel pendant les froids rigoureux de l'hiver.

DAWES

BLACK HORSE

Porter

DAWES BREWERIES
BLACK HORSE PORTER
LONDON

COLONNES FEMININES

PREMIERE RENCONTRE

Je vous ai rencontrée, j'ai vu votre sourire,
Je suis resté muet devant votre beauté.
Admirant vos vertus, je n'ai pas su vous dire
Ce qu'avant de vous voir je n'avais pas pensé.

Vos yeux mystérieux et dont le charme attire,
Ont un je ne sais quoi de douce cruauté.
Vous n'êtes pas coquette, et pourtant je crois lire
En votre petite âme un art dissimulé.

Tout votre être rayonne ainsi que la lumière
Dont les ardents rayons réchauffent la chaumière,
Où l'homme se lamente et maudit l'abandon.

Soyez jeune toujours. Votre voix, votre rire,
Chantent si tendrement aux accents de la lyre.
Pour vous, ce soir, je suis dans ma prison.

Robert de COULOMBIERE.
(Ven. Laberge)

Montréal, 14 décembre 1925.

QUELS SONT LES PRONOSTICS TIRES DES MOIS.

Si vous cherchez un époux bon, aimable et doux
En janvier, mariez-vous.

Si vous voulez que le bonheur vous demeure,
En février, et de bonne heure.

Si vous vous mariez en mars,
Attendez-vous à trouver chagrins et dégoûts.

Si vous vous mariez en avril à la bonne heure,
Vous aurez la part la meilleure.

Si vous vous mariez en mai, malheur à vous,
Ivrogne sera votre époux.

Si vous vous mariez en juin, heureux présage,
Bonheur jusque dans le vieil âge.

Si vous voulez vous faire aimer et voyager,
En juillet mariez-vous.

Si vous vous mariez en août, mauvais présage,
Votre mari sera peu sage.

RECETTES

GATEAU DES ANGES.

Les blancs de 11 oeufs, 1/2 verre
à boire de sucre tamisé, 1 verre
à boire de farine tamisée, 1 cuillerée
à thé de Crème de tartes de Gillett.

Passer trois fois la farine et le
sucre au tamis. Battre les oeufs
dans un grand plat. Ajoutez le
sucre, puis la farine et la crème de
Tarte de Gillett, enfin la vanille.
Faire cuire 45 minutes dans un
fourneau modérément chaud, tour-
ner sans dessus dessous pour faire
refroidir, puis glacer avec du su-
cre pulvérisé et le jaune de trois
oeufs. Se servir d'une casserole
qui n'a pas été graissée.

OMELETTE au BLE-D'INDE

2 oeufs, 6 cuillerées à table de
blé-d'Inde, 2 cuillerées à table de
lait ou eau, 1 cuillerée à table de
beurre, sel, poivre, persil.

Casser les oeufs dans un bol, les
battre fortement, ajouter l'eau ou
le lait, le blé-d'Inde, sel, poivre.
Dans une petite poêle mettre blondir
le beurre, y verser la pâte et
cuire à feu doux. Renverser sur
un plat oval, en mettant dessus la
partie dorée. Servir aussitôt. A-
vec des branches de persil.

AIMER

Qu'est-ce que l'Amour ?

Aimer c'est donner.
Aimer c'est servir.
Aimer c'est comprendre.
Aimer c'est penser aux autres...
L'amour est la plus grande force
de l'univers.

Tout ce qui a été fait de beau,
de bien et de grand, dans le monde,
a été fait par amour !

Amour de Dieu, amour d'un idéal,
amour d'un pays, d'une idée,
amour d'un homme ou d'une femme.

L'amour est un vent splendide
qui souffle et qui nous fait vivre
pour un autre, sublimement, se-

couant notre égoïsme naturel et
trop humain: c'est si bon d'aimer
et de donner à pleines mains, tou-
jours plus sans compter !

L'amour de Dieu transfigure les
vies les plus simples, les plus grises,
des vies sans force et sans
heurt, comme les vies heureuses et
fécondes. Il suffit de vivre par
amour, de tout offrir à Dieu : les
joies et les chagrins. Il a tant
souffert pour nous, que nos dou-
leurs à nous semblent bien peu de
chose ! Mais quand on les lui offre
avec amour et acceptation de
sa volonté, leur mérite devient in-
fini . . .

En Orient la lumière transfigure
tout. Dans cette clarté d'or des
pays du soleil, tout devient beau.
Il n'y a plus de haillons, plus de
misères, plus de routes poussié-
reuses, il n'y a que de la beauté sous
le ciel bleu !

Ainsi l'amour transfigure la vie !
La magie de l'amour est telle que
tout ce que l'on fait pour l'aimé
devient splendide. On lui donne
sa vie, son coeur, son âme ; on lui
donne tous ses efforts et ses aspi-
rations ; chaque instant du jour,
et les jours qui font les mois et les
années . . .

Qu'importe les occupations pro-
fanes et éternellement répétées
d'une maîtresse de maison, c'est
pour lui ; qu'importe les sacrifi-
ces et les renoncements, si c'est
pour lui ! Puisque aimer c'est don-
ner, plus on donne et plus on aime !

On ne peut être heureux égoï-
stement, en pensant à soi ; c'est une
vérité que chaque être découvre
tôt ou tard.

Aimer c'est accueillir celui qu'on
aime avec un sourire, c'est mettre
de la beauté, de la joie dans sa
vie ; c'est le servir avec amour,
c'est le comprendre. C'est faire
sien tous ses intérêts, tous ses pro-
blèmes. Aimer c'est tant de choses,
et c'est si simple au fond. Et
l'on est plus heureux toujours d'aimer
que d'être aimée, ce qui est
délicieux pourtant. Car ce que
l'on donne de tout son coeur, en

dévouement, nous est rendu au
centuple en joie intérieure.

Oh ! le bonheur de servir et
d'obéir à celui que l'on admire de
toute son âme, que l'on aime de
tout son coeur ! Le bonheur de
s'appuyer à sa force, de sentir sa
pensée vigilante, de sentir que
l'on ne peut avoir peur de rien
lorsque l'on est deux à s'aimer !

Jeunes gens, n'ayez pas peur
d'aimer. Il y a des trésors de dé-
vouement, des trésors inépuisables
d'amour dans le coeur des fem-
mes. Cherchez humblement, en â-
mes de bonne volonté, et vous
trouverez, et tout cela sera pour
vous ! Mais soyez-en dignes. Il
y a déjà trop de souffrances dans
le monde pour que vous y ajoutiez
par égoïsme ou inconscience. Si
l'homme est souvent égoïste, c'est
qu'il est élevé ainsi ; on le sert, on
pense à lui ; on lui demande rare-
ment de penser aux autres ; et
l'on s'étonne plus tard qu'il n'ait
pas l'habitude du dévouement.
Pourtant j'ai connu des hommes
dont le désintéressement est si
complet, l'amour si grand et si
beau, qui vivent uniquement pour
les autres, sans rien demander,
mais donnant toujours. Que c'est
splendide de les voir vivre ! Ceux-
là, comme les saints, je voudrais
les servir à genoux.

Non, le mariage, s'il est parfois
un égoïsme à deux, ne l'est pas
toujours.

Le bonheur vrai sait répandre
de la joie autour de lui, il sait en
donner aux autres, ce qui la fait
splendiblement grandir en nous.

Une femme qui jamais dirait:
Il faut souffrir beaucoup pour aimer
un autre plus que soi... Est-
ce vrai ?

Il m'a toujours semblé si facile
d'aimer et de donner à pleines
mains, si bon de semer de la joie !...
Non, n'ayez pas peur d'aimer,
oh ! vous tous qui errez par le
monde à la recherche du bon-
heur !..

Aimez et donnez-vous géné-
reusement ! Ne marchandez pas
votre dévouement, ne condescen-
dez pas à aimer. Soyez de grands
coeurs enthousiastes, et vous au-
rez trouvé le bonheur !
Notre-Dame des Neiges.
(Le Foyer)

EDUCATION

Les mères croient généralement
qu'il suffit de dire à leurs enfants
pour être crus : "C'est pour votre
bien que je vous punis, que je
vous défends ceci ou cela. Je sais
ce qui vous convient, je suis votre
meilleure amie. Vous n'êtes pas
assez grande pour comprendre
maintenant, mais vous me remer-
cierez plus tard."

Ces assertions, on les répète
tous les jours, et l'enfant reçoit
tous les jours des punitions inconsi-
dérées qui ont son bonheur pour
but et son malheur pour résultat.
Ne pouvant comprendre de quel-
le manière les châtiements qu'il
subit peuvent le conduire plus tard
au bonheur, et ce qu'il éprouve
n'étant rien moins qu'agréable, il
en vient à douter de ces profes-
sions de tendresse. N'en ferions-
nous pas autant ? Si parmi nos
amies, il s'en trouve une qui con-
trariât tous nos desirs, qui nous
adressât sans cesse d'aigres repro-
ches et qui nous battit de temps en
temps, croirions-nous en la sincé-
rité de son zèle théorique ?

La vraie discipline, la seule effi-
cace pour l'éducation des enfants,
c'est la discipline naturelle, celle
que produit la nature elle-même.
Je m'explique.

L'enfant qui, s'enfonçant une épingle
dans le doigt, qui se brûle sur
un fer chaud, ressent une douleur
et reçoit une leçon qu'il n'oubliera
pas facilement. L'impression pro-
duite par cette douleur est si forte,
qu'aucune persuasion ne pourra
dans l'avenir, l'amener à mépriser
ces lois de la nature. Il apprend
aussi que ces réactions sont tou-
jours proportionnées aux trans-
gressions. Un léger accident ne
produira qu'un effet minime, tan-
dis qu'une méprise grave aura des
conséquences graves.

De là découle le vrai principe de
l'éducation morale. Les parents
doivent se faire les interprètes de
la nature dans l'ordre moral et
laisser les enfants éprouver les
conséquences normales de leur
conduite, sans les diminuer ni les
aggraver.

Une fillette en cousant des robes
pour sa poupée, à étendu dans la
chambre des retailles d'étoffes ;
un garçonnet s'est amusé avec ses
soldats de bois et puis a laissé son
armée sur place pour courir vers
une autre distraction. Qu'arrive-t-
il ? La maman après avoir grogné



Traitez les Rhumes Extérieurement

Pour les maux de gorge, bronchite ou
gros rhumes de poitrine, frottez bien la
gorge et la poitrine avec Vicks Vapo-
Rub et couvrez ensuite avec une flanelle
chaude.

Vicks agit de deux façons—les deux
sont directes. Absorbé comme un lini-
ment et inhalé sous forme de vapeur.
C'est un précieux secours pour rhumes
dans toutes les familles.

**VICKS
VAPORUB**
Plus de 21 millions de pots
en usage annuellement



"Papa crut qu'il
était arrivé
quelque chose
de grave!"

"Quand j'ai téléphoné à la mai-
son, hier soir, papa a eu un lé-
ger choc," disait une institutrice
à son amie.

"Sa première question a été cel-
le-ci: 'Es-tu bien Jeanne?' Quand
je lui ai répondu 'Très bien,' il
me dit quelle surprise il avait
éprouvée en entendant la télé-
phoniste lui dire 'Blankville
vous demande, demeurez au té-
léphone une minute.'"

"Vous savez, j'habite à quatre-
vingt milles d'ici et je ne suis
pas allé chez moi depuis l'hiver,
mais à l'avenir je me propose de
téléphoner à la maison très sou-
vent."

Au lieu de n'utiliser la longue
distance que dans les cas d'ur-
gence, nombreux sont les abon-
nés qui appellent régulièrement
leurs amis éloignés à certaines
dates convenues.



1447

contre la négligente petite créatu-
re, remet le tout en ordre. Erreur!
Erreur ! La peine de remettre les
choses en ordre revient à l'enfant,
c'est la conséquence vraie de la
faute qu'il a commise en les lais-
sant en désordre. Toute femme
dans son ménage, tout vendeur
dans sa boutique, n'en fait-il pas
l'expérience journalière ?

Si l'enfant refuse de mettre le
tout en ordre, quand il viendra re-
demander ses jouets, la réponse de
la maman faite sur son ton calme,
sera celle-ci : La dernière fois que
je te les ai donnés, tu les as lais-
sés sur le plancher et j'ai dû les
ramasser, j'ai trop de choses à fai-
re pour ramasser tous les jours les
objets que tu laisses traîner. Puis-
que tu ne veux pas replacer tes
jouets en ordre lorsque tu en as
fini, je ne peux pas te les donner."

Ce procédé n'aura-t-il pas plus
d'effet que ces gronderies perpé-
tuelles qui produisent l'endurcisse-
ment sans donner de résultat ?

De même quand les enfants
trop peu soigneux, brisent ou per-
dent les objets qu'on leur donne,
le châtiement naturel c'est la pri-
vation qui en résulte et qui doit
durer. L'enfant qui est négligent
dans le soin de ses habits, qui gâte
avant le temps des vêtements
neufs, restera avec ses habits dé-
fraîchis et on le privera par exem-
ple de sortir avec sa famille, faute
d'habits propres. Il comprendra
que c'est pure justice et que sa né-
gligence est l'origine de la priva-
tion qui lui est imposée.

Marie Rollet.

En prolongeant les adieux, on
manque le train.



Ces lampes dépolies à l'intérieur protègent la vue.

Une lumière douce, sans éclat mais excellente,
est assurée par les Nouvelles Lampes Mazda
d'Edison, grâce au fait que le verre de ces
lampes est dépoli à l'intérieur. Durant les lon-
gues soirées de l'hiver, ces lampes sont pour
vous une nécessité. Faites-en l'essai dans une
chambre et vous en voudrez bientôt pour toutes
les pièces de votre foyer.

Emballées en cartons contenant six lampes et
vendues au prix de \$2.10 par carton — un em-
paquetage commode et un excellent achat parce
que chaque lampe est sujette à une garantie ab-
solue de remplacement gratuit si elle ne donne
pas satisfaction.

Southern Canada Power
Company Limited



"Appartenant à ceux qu'elle sert"

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes
à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets,
Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON
& SICOTTE.

Un immense assortiment d'In-
diennes, Ducks, Mousselines, Or-
gandis des couleurs les plus nouvel-
les ; aussi Cotonnades de toute
sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de
Prélards est reconnu comme étant
le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention
sur nos Tapis tout-laine de la
marque "MAPLE LEAF" su-
périeur à tout autre tapis de ce
genre comme couleur et dura-
bilité.

Tapis de foyers, Prélards jusqu'à
4 verges de large. Portières, Ri-
deaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE



GERBE DE PENSEES

L'amitié peut quelquefois rem-
placer l'amour; mais il n'est aucu-
ne passion du coeur, aucun senti-
ment de l'âme qui puisse la rem-
placer elle-même.

Ch. Sainte-Foi.

La douceur avec les grands ou
avec ceux qui peuvent servir la
vanité, est une faiblesse, une adu-
lation, une lâcheté; la force avec
les faibles est une cruauté; et l'hu-
miliation n'est souvent qu'une
vengeance secrète. Soyons doux,
mais à l'exemple de Jésus.

Bienheureux Père Eymard.

Quand la douleur, l'humiliation,
la tristesse pèsent sur vous, ne de-
mandez pas à Dieu de vous en
décharger; c'est un service qu'il ne
peut pas, qu'il ne doit pas vous
rendre, malgré la bonté de son
coeur. Demandez-lui affectueuse-
ment de venir partager votre souf-
rance; c'est là un service d'ami
qu'il ne peut vous refuser et qu'il
ne vous refusera jamais; et, par-
tagée avec Jésus, oh ! comme elle
sera facile à porter, votre souf-
rance !

La rivière ne grossit pas, sans être
troublée.

AU DISPENSAIRE MUNICIPAL

Notre dispensaire municipal est en plein fonctionnement et tous les citoyens s'en réjouissent sincèrement. Quelques semaines se sont écoulées et déjà cinq adultes se sont faits radiographiés, quinze enfants pré-scolaires ont été examinés chaque lundi, sept nourrissons suivent un traitement hygiénique des plus heureux et Melle Choquette, garde-malade compétente, a actuellement à faire la visite d'environ une dizaine de familles.

C'est dire que l'on commence à apprécier à leur véritable valeur les services de notre dispensaire. MM. les membres du Comité exécutif, ainsi que M. Desmarais, le sympathique médecin du dispensaire, renouvellent leur appel à toute la population et espèrent que l'encouragement donné ira toujours en s'accroissant, d'au-

tant plus que tous les examens sont absolument gratuits et que les médecins de famille peuvent dès lors s'occuper avec plus de facilité des personnes qui sont sous leurs soins réguliers et directs. Au dispensaire, on fait tous les examens nécessaires, et les cas sont remis ensuite aux médecins de famille. Ces derniers ont toute la liberté de faire radiographier gratuitement leurs clients, s'ils le jugent à propos : le dispensaire a été créé pour tous, mais les médecins y sont particulièrement bienvenus, parce que leurs fonctions les y appellent tout naturellement.

Encourageons le dispensaire et répondons aux sacrifices que fait notre municipalité, aidée matériellement par le gouvernement, afin de le tenir sur le meilleur pied d'efficacité.

POURQUOI PAS ?

Mercredi soir, notre théâtre Corona était rempli d'une foule enthousiaste qui a applaudi sans réserve le chef-d'œuvre de Rostand. Ceci prouve donc qu'à St-Hyacinthe, comme dans les autres villes de même importance, l'on sait apprécier les bonnes choses qui nous viennent de France.

Pourquoi la même chose ne se répéterait-elle pas mercredi soir le 1er décembre prochain ? Yvonne et Marcel Hubert, nous ne pouvons assez le répéter, sont des artistes de première valeur. De plus, ils ne sont pas parmi nous des inconnus ou des étrangers ; nous les avons déjà entendus, nous les avons applaudis et nous avons désiré qu'ils reviennent. Ils nous re-

viennent. Pourquoi pas les recevoir de façon digne d'eux et aussi digne de notre ville ?

Si une assistance nombreuse se presse dans la salle du théâtre le 1er décembre, cet encouragement sera apprécié des artistes et aussi de l'organisation, qui comprendra qu'on est prêt à souscrire à un mouvement musical qui ferait venir périodiquement chez nous des musiciens toujours de premier plan, et qui nous feront passer de délicieux moments de récréation, récréation agréable, utile, instructive. Pourquoi pas nous aider à réaliser ce projet ? C'est à tous nos concitoyens qu'il appartient de seconder nos efforts.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE

Assemblées de lundi soir.

Lundi dernier, le 15 courant, une assistance de plus de 1000 personnes se pressait aux assemblées tenues à la salle du marché centre et à celle des Zouaves. Il ne devait y avoir qu'une assemblée, mais l'assistance fut tellement nombreuse, que la plus grande partie de la foule ne put trouver place dans la salle du marché ; ce que voyant, les orateurs ne purent résister à un tel enthousiasme et ils convoquèrent une seconde assemblée dans la salle des Zouaves, immeuble de M. O. David & Cie Enreg.

Ces assemblées furent organisées par M. l'abbé Chs.-Emile Héту, vicaire à la cathédrale et organisateur des œuvres paroissiales. M. l'abbé Héту doit être chaudement félicité du succès obtenu dans ces assemblées tenues en faveur du syndicalisme catholique.

Les orateurs furent très goûtés et fort modérés : MM. les abbés Chs.-Emile Héту et Armand Perrier, ce dernier aumônier de la Fédération Catholique des Métiers de l'Imprimerie ; MM. Osias Filion, officier du Conseil Confédéral de Québec, et Joseph Comeau, agent d'affaires des Syndicats Catholiques. MM. Richard et Blanchard de cette ville présidèrent l'assemblée du marché Centre. M. Baillargeon, président du "Syndicat Catholique des Menuisiers de St-Hyacinthe", présenta les orateurs à l'assemblée tenue dans la salle des Zouaves et M. l'abbé L.-Napoléon Desmarais, curé à la cathédrale de St-Hyacinthe, présida cette assemblée qu'il clôtura en félicitant la population de St-Hyacinthe qui comprend ses intérêts. Il espère que les Syndicats Catholiques vivront et grandiront pour le plus grand bonheur et la véritable prospérité de la ville de St-Hyacinthe.

Comme nous le disions plus haut les orateurs furent très modérés dans le ton de leurs discours. Ils montrèrent que non seulement ils préchaient l'harmonie, mais qu'ils l'avaient surtout.

Ils appuyèrent sur le droit et

les bienfaits de l'association ouvrière ; sur les avantages que patrons et ouvriers tiraient de la concorde et de la bonne entente. Les syndicats catholiques ne sont pas une association de grévistes, mais un foyer où la modération et la justice trouvent un accueil des plus favorables. Le syndiqué catholique, en plus de l'immense avantage de la protection, devient porteur d'une assurance de \$500. en cas de décès et de \$5. à la maladie pendant dix semaines consécutives. Ceux qui gagnent un salaire de \$25.00 et plus sont assurés pour \$1000. en cas de décès et pour \$10. par semaine pendant 10 semaines consécutives au cas de maladie. Tous les syndiqués peuvent s'assurer pour \$1000.00 Cette assurance est garantie par le gouvernement fédéral. Les bienfaits des syndicats catholiques sont sans nombre : protection pour placement, compétence de ses membres, coopératives, caisse populaire, fonds de réserves, secours de toutes sortes. Dans la manufacture Casavant Frères de St-Hyacinthe où le syndicalisme existe depuis 8 ans, les affaires sont d'or et pour les patrons et les ouvriers. La plus grande harmonie règne et c'est le but du syndicalisme catholique de faire régner la paix afin de prémunir patrons et ouvriers contre les maux incalculables des socialistes et des communistes.

Après l'assemblée deux Syndicats Catholiques furent formés : Le Syndicat Catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe et "Le Syndicat Catholique Interprofessionnel de St-Hyacinthe". De nombreuses personnes s'inscrivirent comme membres syndiqués catholiques. Toutes les personnes travaillant à salaire peuvent entrer dans les Syndicats Catholiques.

M. l'abbé Héту annonça qu'une assemblée sera tenue lundi prochain, le 22 courant, dans la salle des Zouaves pour prendre de nouveaux noms. "Ceux qui désirent entrer dans les Syndicats Catholiques seront les bienvenus", ajoute l'abbé Héту.

NOTES LOCALES

AU CORONA

DEJA PARU

Jeudi-vendredi, samedi matinée, 18-19-20 novembre.

Jack Holt, Raymond Hatton et Margaret Morris dans "Né pour l'Ouest", 8 rouleaux, titres français-anglais.

SCENES : Deux jeunes écoliers se chicanent à la classe. La vie les sépare pour les réunir longtemps après. L'animosité des anciens jours renaît comme de plus belle et l'amour vient raviver ce qu'une jeunesse active avait conservé d'espoir.

En plus : Gazette illustrée, comédie et 8e chapitre de la Série "The Winking Idol".

A VENIR

Samedi soir et Dimanche 20-21 novembre.

Viola Dana et Robert Agnew dans "Wild Oats Lane", 7 rouleaux, titres français-anglais.

SCENES : Une jeune fille part pour la ville afin d'épouser celui qu'elle aime. Il manque au rendez-vous. Elle se désespère et se mêle à la foule. Quel sera son sort ? Venez l'apprendre.

En plus : Gazette illustrée, comédie et 9e chapitre de la Série "WILD WEST".

Lundi-mardi-mercredi, 22-23-24 novembre.

William S. Hart et Barbara Bedford dans "Les Fils de la Prairie Vierge", 8 rouleaux, titres français-anglais.

SCENES : Une bande de terre se déroule entre Kensas et Oklahoma. En 1899 le gouvernement américain permit aux gardiens de troupeaux d'y mener une vie paisible. Plus tard les colons furent invités à s'y établir. De là origine le ressentiment entre les colons et "Les Fils de la Prairie Vierge". Un drame d'amour vient alimenter un nouveau souffle de vie.

En plus : Gazette illustrée, comédie.

CONCERT ARTISTIQUE

Marcel et Yvonne Hubert au Corona.

N'oubliez pas la plus belle soirée de votre vie, le 1er décembre prochain. Vous verrez à l'œuvre un des plus grands violoncellistes de l'heure présente, M. Marcel Hubert. Vous admirerez sa soeur, Mlle Yvonne, une des plus célèbres pianistes que la France ait jamais engendrés pour la gloire de l'art musical.

Voici ce qu'en disait M. Gustave Comte dans un article publié la semaine dernière dans le "Canada" de Montréal.

"Frère et soeur, se comprenant admirablement et se complétant l'un l'autre, deux sincères et admirables artistes, déjà de belle et juste réputation, qu'une trop maigre élite hélas, applaudissait à tout rompre et rappelait au théâtre His Majesty's, hier soir. Et, parce que tous deux sont épris de leur art, avant de l'être de la gloire, ils ont été généreux et ont répondu à la demande de l'assistance.

"Marcel Hubert peut être classé à bon droit au nombre des plus grands violoncellistes actuellement en tournée. Il a un son large, expressif, d'une incomparable pureté, et si sa technique est véritablement étonnante, il possède, ce qui est mieux, de l'émotivité et il sait transmettre à ses auditeurs son émotion ou son enthousiasme. Il joue sans pose, en beau classique, et l'on ne saurait se lasser de l'entendre.

"Yvonne Hubert, sa soeur, est pour nous, après Cortot, puis Pugno, de lointain souvenir, la pianiste la plus accomplie que la France nous ait envoyée jusqu'ici. Un peu frêle d'apparence, ce qui ne détruit pas l'élégance, elle étonne cependant par une puissance incontestable d'exécution. Son jeu est net, expressif et moelleux, et elle sait se servir admirablement de la pédale. Elle a le respect des auteurs, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une intéressante personnalité manifestée principalement dans "Jeu d'eau" de Ravel. A tel point que M. Léo-Pol Morin, qui se trouvait dans l'assistance, se hâta d'aller s'installer au premier rang pour l'étudier de plus près.

"Un programme de ces deux jeunes artistes était réellement at-

trayant, et débutait hors de toute banalité par les quatre mouvements de la Sonate de Rachmaninov, d'une inspiration et d'une architecture magistrale. Dans la sonate, les deux exécutants étant cependant solistes, au même degré, il nous parut que Mlle Hubert avait parfois tendance à s'effacer un peu trop.

"M. Marcel Hubert joua en solo, l'Adagio et l'Allegro de Boccherini, les Chants russes, de Lalo, un Menuet de Debussy, une Danse hongroise, de Brahms et La Source, de Davidoff. Il dut jouer plusieurs rappels, dont la Méditation, "Thais" de Massenet, par trop connue. Outre "Jeu d'eau", sa soeur nous joua un honnête Nocturne de Scriabine, pour la main gauche seulement, et "Napoli", de Liszt, et une intéressante berceuse en rappel."

Billets en vente à la pharmacie Gaucher : fauteuils d'orchestre \$1.50 ; balcon 75 cts ; amphithéâtre 50 cts. (taxe incluse).

PROMOTION

On nous informe que M. J.-E. Theriault de cette ville, en plus d'avoir été nommé professeur de bactériologie à l'école de Laiterie de la Province à St-Hyacinthe, a été nommé directeur de cette école et du laboratoire. Nos sincères félicitations.

IL EST RETABLI

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Laforme est complètement rétabli de son accident de septembre.

CARTES !!

C'est le 9 décembre prochain que sera donnée une grande partie de cartes par nos Voyageurs de Commerce de St-Hyacinthe dans la salle des Bazars à l'Hôtel-Dieu de cette ville.

N'oublions pas le 9.

LA STE-CATHERINE.

A la séance régulière du Cercle Benoit XV, de l'A. C. J. C., mercredi dernier, M. Baillargeon, président du "Syndicat Catholique des Menuisiers de St-Hyacinthe" invita les membres du cercle et le nouveau syndicat catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe, à venir, samedi soir, le 20 courant, à la célébration de la "Ste-Catherine". La soirée se passera agréablement à la salle des Zouaves.

DE RETOUR.

M. Léon Ringuet, professeur et directeur de la fanfare et de l'orchestre de la Philharmonique de St-Hyacinthe, nous est revenu d'un voyage aux Etats-Unis. Il était accompagné de sa soeur Mme Vve Panneton de Trois-Rivières. Ils ont visité leur frère, Edouard Ringuet, établi à Southbridge, Mass. M. Léon Ringuet n'avait pas revu son frère depuis 40 ans et sa soeur n'avait pas vu son frère Edouard, depuis 25 ans. Celui-ci fut organiste durant de nombreuses années.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Sépultures. — Nov. 14 : Jean, Paul Lapointe, enfant de Doria Lapointe et de Berthe Loisele, décédée à l'âge de deux mois. — Nov. 16 : Alphonse Leclerc, époux de feu Julie Robidou, décédé à l'âge de 75 ans et 10 mois.

PAROISSE

Naissances. — Nov. 16 : Joseph Jacques, Roger, Marcel, fils de Roméo Péloquin et de Fernande Lavimodière. Parrain et marraine : Louis Lavimodière et Corinne Morin, grands-parents de l'enfant. — Nov. 16 : Georges, Aimé, enfant de Albert Paradis et de Yvonne Ruelle. Parrain et marraine : Hyacinthe Paradis et Marie-Louise Chicoine, grands-parents de l'enfant.

Mariage. — Nov. 15 : Joseph, Emile, Gonzalgue Auger, fils de Louis Auger et de Marie-Louise Deloge ; et Marie Germaine Béatrice Bachand, fille de Domina Bachand et de Louisa Bernier.

NOTRE GARDE D'HONNEUR

C'est samedi soir prochain, le 20 courant, que la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe continuera sa tournée artistique. Elle se rendra à l'Ange-Gardien pour répondre à l'invitation du cercle de l'A. C. J. C. de cette paroisse.

Ceux qui voudront accompagner la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe devront s'adresser à 244 Casacades. Le prix de passage aller et retour est de 75 cts. Le départ s'effectuera au Manège Militaire, à 6 hrs. p. m. Nous souhaitons à la Garde d'Honneur un heureux voyage.

TIRE ! TIRE !

N'oubliez pas que la Ste-Catherine sera fêtée, avec un éclat sans précédent au Casino des Zouaves, jeudi soir le 25 novembre courant, pour les parents et amis des Zouaves.

Il y aura partie de cartes, chant et musique. Une délicieuse comédie agrémentera cette soirée. 300 sièges vous attendent à 25 cts seulement.

RADIO ! RADIO !

C K S H poste municipal de St-Hyacinthe, 3123 mètres irradiera : Dimanche à 4.30 p. m. le 21 nov. prochain, un programme de musique de danse par l'orchestre "Jazzy Bay's" de Montréal sous la direction de M. Roméo Dufresne ; mardi à 8.30 p. m. le 23 nov. prochain, la célébration de la fête patronale de La Société Philharmonique. Il y aura musique, chants et discours.

NOUVEAU SYNDICAT

CATHOLIQUE.

Après l'assemblée tenue dans la salle des Zouaves et organisée par M. l'abbé Chs. Emile Héту en faveur du syndicalisme catholique deux syndicats nouveaux furent fondés : "Le Syndicat Catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe" et "Le Syndicat Catholique des Interprofessionnels de St-Hyacinthe". Nous n'avons pas les noms des officiers des Interprofessionnels, mais nous nous sommes procurés les noms des officiers du nouveau syndicat catholique des Imprimeurs de St-Hyacinthe, dont M. l'abbé Chs.-Emile Héту est l'aumônier élu.

Ces officiers sont : M. Armand Beaudoin, président ; M. Lionel Leblanc, vice-président ; M. Wilfrid Gaudreau, secrétaire-archiviste ; M. Etienne Grégoire, secrétaire-financier ; M. Alfred Robida trésorier.

Les Imprimeurs de St-Hyacinthe tiendront une assemblée vendredi soir à la salle des Zouaves. Nul doute que pas un imprimeur ne manquera à l'appel.

TEMOIGNAGE D'ARTISTE

Nos lecteurs ont-ils remarqué en lisant le numéro de vendredi dernier dans la "Patrie" de Montréal un article intitulé : "Inauguration d'un orgue au Victoria Hall, à Westmount" ? M. Léo-Pol Morin, un de nos meilleurs artistes de l'art musical dont s'enorgueillit avec une juste fierté notre race, écrivait cet article et donnait le témoignage suivant sur le soin du détail, la souplesse et la précision des jeux d'un orgue fabriqué par la Maison Casavant de notre ville. Voici ce qui disait M. Léo-Pol Morin :

"La ville de Westmount fait très bien les choses. Chacun sait qu'il n'y a guère longtemps, elle construisait une magnifique salle de concert, salle dite municipale. Elle vient de doter cette salle d'un orgue de quarante-deux jeux, sorti des ateliers Casavant, de St-Hyacinthe, dont c'était hier soir l'inauguration.

"Une salle de concerts avec orgue, cela existait déjà en notre pays. Mais, ainsi que le fit remarquer le maire, M. D.-W. McLagan, dans une brève allocution, Westmount est la première ville du Canada à posséder un orgue municipal. Je n'ai pas à discuter ici de l'architecture et du goût de cette salle, mais il me plaît infiniment d'en signaler l'excellente acoustique. Je serais bien surpris qu'un piano, qu'un violon ne sonnent pas bien dans cette salle, qui fut étudiée par les acousticiens.

"La maison Casavant n'a pas construit là de grandes, de très grandes, ni très grosses orgues. Il semble au contraire qu'elle ait soigné le détail et qu'elle ait cherché avant tout à faire un instrument de concert. Et c'est une instrument souple, très précis, dont les jeux sont caractérisés. On y entendit même une "harpe" artificielle qui fit la joie de l'auditoire. D'ailleurs, tous les jeux furent admirablement mis en évidence par M. Lynnwood Farnam, qui fut, il y a quelques années, organiste de la cathédrale anglaise de Montréal."

Il nous fait plaisir de signaler

ce témoignage de la part d'un fin connaisseur et d'un artiste célèbre. La renommée de la Maison Casavant de St-Hyacinthe a même franchi l'Atlantique et la ligne 45e. D'ailleurs nos manufactures ont toujours fabriqué des produits de premier choix mais il nous est toujours agréable de cueillir ces témoignages même lorsqu'ils nous viennent du dehors.

N'OUBLIEZ PAS LE 22

C'est lundi soir prochain, le 22 courant, qu'aura lieu une nouvelle assemblée dans la salle des Zouaves, immeuble M. O. David & Cie Enreg., en faveur des Syndicats catholiques. Tous ceux et toutes qui travaillent à salaire pourront s'inscrire. Dans d'autres colonnes de notre présent numéro vous trouverez le compte rendu de l'assemblée de lundi soir dernier. Sa lecture vous convaincra de la nécessité pour l'ouvrier de s'organiser. C'est le besoin de l'heure présente et pour le monde économique c'est une oeuvre à encourager. L'ouvrier n'est pas une quantité négligeable dans la société. Il est le chef de famille qui forme le noyau de la société. Il est le père dont les enfants sont la continuation et le prolongement. L'ouvrier a besoin de protection. Sa santé, sa constitution physique et ses besoins sociaux doivent trouver une protection sûre. L'organisation, la coopération est la seule et la véritable force de l'ouvrier. Le patron a besoin d'être protégé, ses produits doivent être fabriqués soigneusement. Il a besoin du concours de l'ouvrier compétent et consciencieux. Le syndicalisme catholique unira les intérêts du patron et de l'ouvrier au sein de l'harmonie et amènera un renouveau d'activité dans les affaires.

BUREAU DE LA CONTINENTAL

La Continental Life Insurance Co. vient de nommer M. E. R. Langelier de cette ville, autrefois comptable chez MM. Ducloux & Payan, gérant du district de St-Hyacinthe pour faire de l'assurance et représenter la compagnie. Nous souhaitons à M. Langelier plein succès dans sa nouvelle branche commerciale et nous sommes certain qu'il réussira avec ses connaissances des affaires. Ceux qui désirent avoir des informations sur la compagnie d'assurance "Continental Life Insurance Co.", pourront s'adresser à M. E. R. Langelier, gérant, 125 rue Girouard, St-Hyacinthe.

LE CERCLE DRAMATIQUE DE ST-HYACINTHE.

Samedi soir, le 4 décembre prochain, le "CERCLE DRAMATIQUE DE ST-HYACINTHE" donnera une grande soirée dramatique et comique à la salle de l'Hôtel de ville, à Chambly Bassin.

On y jouera : "JACQUES LE-GUEUX", drame en 2 actes de M. N.-Henri Paradis de St-Hyacinthe, "Chez l'Avoué", comédie en 1 acte de Fernand Beissier ; "CONSULTATIONS GRATUITES", comédie en 1 acte de Régis Roy.

Cette soirée sera sous la direction de M. R. Turcotte, assisté de MM. G. Robidou, H. Dufour, O. Fournier, O. Heins, J. Brouillard, A. Benoit, etc.

Dans les entr'actes il y aura chant, musique et déclamation. Le lever du rideau se fera à 8.30 hrs. précises. Le prix du billet est de 50 cts.

Ceux qui désirent de plus amples informations pourront s'adresser à M. G. Robert, organisateur-gérant, St-Hyacinthe, tél. Bell : 81.

ASSEMBLEE MILITAIRE SPECIALE

A une assemblée spéciale, des officiers du régiment de St-Hyacinthe dont les noms suivent ont décidé de demander que le Lt.-Col. R. Brabant soit prié de bien vouloir accepter un second terme comme commandant du régiment.

Ont signés : Les majors : Dufresne, Ducharme, Berthiaume, Goyette et Archambault. Les capitaines Rév. Père C. V. Doyon, Bonin, l'adjudant Bernier, le païemaitre Beaudet, N. P., le Q. M. Orsali, les lieutenants H. Morin, N. P., H. Breault ; H. Lemay ; A. J. Morin, M. D.

CONCOURS DE TIR

Le concours de tir pour la cuillère en argent pour le meilleur tireur parmi les Officiers du Rég. de St-Hyacinthe a donné le résultat suivant :

Positions couchés : — Lt.-Col. R. Brabant ; Points : 66.
Positions debout : — Major Horace Berthiaume ; Points 40.
Major B. Ducharme.

AU PREMIER FRISSON
PRENEZ
PAINKILLER
PERRY DAVIS
PREVIENT
RHUMES GRIPPE

Le confort bienfaisant

que procure une tasse de véritable

THÉ "SALADA"

est rendu doublement agréable par l'arôme exquis du produit.

Étiquette brune, 75c. - Mélange Orange Pekoe, 85c.

LE BANQUET RINFRET

Quelques-uns de nos concitoyens ont assisté au banquet donné hier au Secrétaire d'Etat, l'Honorable M. Rinfret.

M. René Morin, député au fédéral, M. T.-D. Bouchard, maire de la ville et député à Québec et M. Victor Chabot, avocat y représentaient St-Hyacinthe.

Ce grand dîner qui a réuni les sommités du parti libéral du pays a eu lieu à l'Hôtel Windsor et a remporté un succès éclatant.

FEU ! FEU !

Le rapport des incendies mentionne une fausse alarme et deux feux.

Mardi de cette semaine, le 16 courant, nos pompiers furent demandés à la paroisse St-Joseph d'Yamaska, chez M. Théodore Borduas à 3 1/2 hrs. p. m. Quatre pompiers avec des extincteurs chimiques eurent raison du feu qui se propageait dans le grenier d'une remise.

Mardi, le 16 courant, il y eut un feu de cheminée chez M. S. Bélisle, No. 49 rue Viger.

Samedi soir dernier, le 13 courant, il eut une fausse alarme à la boîte No. 46 de la rue Laroque.

LE CYCLO-GAS.

Nos lecteurs ont dû remarquer une annonce publiée dans notre présent numéro où l'on parle du Cyclo-Gas. Nous avons interviewé M. E. D. O. Bowman qui pourrait fournir des explications aux personnes qui le désireraient. M. Bowman sera à l'hôtel Canada tous les samedis matin.

Le Cyclo-Gas est un gaz chimique et pur qui ne peut endommager ni carburateur, ni cylindre, ni l'intérieur de l'engin. "C'est le gaz futur pour nos automobiles, nos yatchs et aéroplanes ainsi que pour nos machines agricoles et domestiques." "Cette invention du Cyclo-gas, un super-gaz que la Frontenac Oil Refineries met sur le marché, est supérieur à tout autre combustible, ajoute M. Bowman, et il est spécialement adapté au climat canadien ; son rendement est d'au moins 100% amélioré par la distillation de l'huile crue ou un profit de 104.3% supérieur au système en usage de haute et basse pression et de haute température."

"Ceux qui voudront visiter les usines Frontenac Oil Refineries, nous dit M. Bowman en nous quittant, pourront venir me voir et je leur donnerai un billet d'entrée qui leur permettra d'étudier et d'admirer les merveilleuses installations d'une nouvelle industrie canadienne qui a des succursales à St-Hyacinthe, St-Jean, Sherbrooke et Thedford. Ces succursales ont pour artère principale Granby."

EN COUR SUPERIEURE.

Le maire Bouchard est allé hier à Montréal en rapport avec les procédures nécessaires à l'appel en Cour Supérieure du jugement de la Cour d'Appel dans la cause de La Cité contre l'Oeuvre du Patronage.

La loi demande dans un cas comme celui-là que l'appelant fournisse une caution pour la garantie du paiement des frais.

Le maire a confié le soin de se porter caution pour la Cité à la National Surety Company.

La requête pour permission d'appeler a été présentée ce matin par Mre Victor Chabot, avocat de la Cité dans cette cause.

Cette requête sera accordée et la cause sera plaidée en Cour Supérieure dans le mois de février prochain.

L'EMPIRE CLOTHING.

Les propriétaires de cette importante industrie de hardes faites qui se trouvaient déjà trop à l'étroit dans la bâtisse qu'ils ont achetée à St-Hyacinthe ont loué tout un étage de la manufacture de corsets de cette ville.

Ils avaient d'abord décidé de

construire un agrandissement à leur bâtisse mais ayant obtenu des propriétaires de la compagnie des corsets E. T. la faveur d'un bail pour les accommoder temporairement ils ont suspendu l'exécution de leur projet. Ceci leur a permis d'acquiescer immédiatement leur production. Tout l'espace loué est rempli et l'Empire Clothing pourra répondre dorénavant à toutes les commandes qui pourront lui venir, ce qu'elle ne pouvait pas faire jusqu'ici vu le manque d'espace.

Cet agrandissement a nécessité un accroissement dans le nombre des ouvriers de cette manufacture. C'est tant mieux pour la prospérité de notre ville.

CHEZ DUCLOS & PAYAN.

Ces jours derniers les membres de la famille Payan se sont portés acquiesceurs de tous les intérêts que les membres de la famille de feu Sylas Duclos avaient dans leurs très importantes tanneries.

M. Charles Duclos a parti à son compte un établissement pour la vente de certains cuirs spéciaux.

Sa maison d'affaires sera à Montréal.

Les messieurs Payan dirigeront seuls à l'avenir leur manufacture et leur grand magasin à Montréal.

Cette transaction qui vient de se faire est une des plus importantes que nous ayons eue à St-Hyacinthe depuis de nombreuses années.

Nos concitoyens seront unanimes à souhaiter à la nouvelle direction tout le succès qu'a remporté l'ancienne.

NOMME VICE-PRESIDENT.

A la dernière réunion du Conseil d'Administration de la Banque Provinciale du Canada, M. Samuel Casavant de cette ville fut élu vice-président du bureau des commissaires-censeurs dont le président est l'hon. Narcisse Pérodeau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur, "Le Clairon", St-Hyacinthe.

Cher monsieur :—

La rumeur ayant circulé que je refusais l'entrée du Manège Militaire aux Vétérans lors de leur grande démonstration du 7 dernier, permettez-moi de venir expliquer la chose en cette circonstance afin que personne ne soit trompé par de fausses impressions laissant croire au public que je suis hostile aux Vétérans.

Etant "un" des Vétérans dans St-Hyacinthe ayant le plus de service outre-mer (27 mois de tranchée, 6 blessures dont 3 fois à l'hôpital, mentionné 2 fois, 2 médailles) il va sans dire que loin d'être hostile, je fraternise avec eux et je suis des leur dans tout mouvement dans l'intérêt de l'association.

Or, voici ce qui s'est produit :— Le président de l'Association se prévalant de son titre a envoyé au Manège du matériel et des hommes, avec des ordres tout comme si cette bâtisse eut été sa propriété ; conséquence : ils durent rebrousser chemin sur l'invitation du Gardien tout comme eut fait le gardien de l'hôtel de ville sans ordres du Maire ; chose fort naturelle mais non comprise du président qui se faisait fort d'obtenir une chose sans avoir à le demander, surtout au Commandant local.

Enfin après de vaines tentatives d'autorisation de gauche et droite il s'est enfin décidé à me le demander, demande de suite agréée attendu que ma devise vis-à-vis des vétérans a toujours été et est encore "Bienvenue chez nous aux Glorieux Vétérans de la Grande Guerre."

Votre dévoué,
R. BRABANT,
Lt.-Col.

NEIGE REVELATRICE.

Les sonneurs de fausse alarme devront se défier de la neige. Elle leur jouera des mauvais tours.

Samedi, le 13 courant, nos pompiers étaient appelés par une alarme sonnée à la boîte No. 46 de la rue Laroque. Ne voyant personne et surtout pas de feu, notre chef de brigade, M. A. Bourgeois remarqua des pistes encore toutes fraîches sur la neige. Il suivit ces révélations qui le conduisirent droit chez l'individu qui semblait ronfler comme un habitué de Bacchus. Devant les supplications de la tendre moitié, du dormeur éveillé, le chef de brigade respecta l'harmonie du foyer. Il en avertit cependant le greffier de la Cour du Recordeur qui notifia le sonneur de fausse alarme à payer l'amende imposée à ceux qui se paient sciemment le luxe de sonner des fausses alarmes. Notre pauvre invidu se soumit de bonne grâce tout en déclarant qu'il n'avait pas eu connaissance de ce qu'il avait fait. Cette déclaration a eu le mérite de prendre la lune avec les dents et de servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de confier à la neige des pistes compromettantes.

NOTRE GARDE D'HONNEUR.

Lundi, le 8 courant, avait lieu chez M. Adéland Gendron de cette ville, président de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, l'élection du lieutenant - colonel - commandant. M. J.-H. Dufour, sortant de charge, fut réélu par acclamation pour un nouveau terme à son ancienne charge.

M. J.-H. Dufour remercia en termes choisis ses camarades du témoignage de confiance qu'ils lui accordaient en le choisissant encore comme lieutenant-col. de leur Garde. Il se dit indigne d'un tel honneur que tous et chacun pourraient recevoir avec autant de mérite. Néanmoins il se dit touché du résultat de l'élection et il promit de donner comme toujours son support et son concours dévoué pour l'intérêt de la Garde.

M. Adéland Gendron, président de la Garde d'Honneur, félicita la Garde de l'heureux renouvellement d'estime à M. J.-H. Dufour qui s'est tant dépensé pour la prospérité de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe. M. Gendron rappela la fondation de la Garde et des progrès accomplis jusqu'ici. La Garde fut fondée le 25 mars 1926. Elle a payé depuis sa fondation plus de \$800.00 de dépenses et enregistré durant la saison un programme militaire assez chargé. Notre Garde a coopéré à 7 parades à St-Hyacinthe ; à 5, dans l'étranger ; elle a reçu 3 compagnies étrangères dans notre ville et a organisé 6 voyages théâtraux.

Le but de la Garde d'Honneur, ajoutait M. Gendron, est de travailler au succès de nos oeuvres paroissiales ; faire connaître notre ville à l'extérieur, rendre hommage aux autorités religieuses et civiles qui trouveront la Garde d'Honneur toujours prête à les seconder dans leurs oeuvres qui font de St-Hyacinthe une ville privilégiée. M. Gendron invita les membres à mener une campagne de recrutement dans notre ville qui compte des hommes et des jeunes gens de choix, pouvant faire honneur au drapeau de la Garde.

M. Gendron fut vivement applaudi. Les membres conserveront précieusement les avis sages du président et se proposent de travailler effectivement au bon renom de la Garde et de la ville de St-Hyacinthe.

Nous les appuyons fortement de nos vœux sincères.

FETE EN L'HONNEUR DE M. EDDY CHAUSSE.

Monsieur Eddy Chausse, violoniste très connu dans nos cercles musicaux, fut l'objet d'une démonstration amicale de la part des membres de l'orchestre et de la fanfare Philharmonique, samedi soir le 13 courant.

A l'occasion de son mariage avec Mlle Ritha Gaucher de cette ville, les amis de M. E. Chausse se réunissaient à la salle Napoléon. Une adresse et de jolis cadeaux furent présentés au héros de la fête qui remercia en termes émus ses amis. La soirée fut des plus récréatives.

Nous souhaitons à M. E. Chausse le bonheur et la prospérité dans la vie maritale.

MARIAGE

Lundi de cette semaine, à l'église de la Paroisse Notre-Dame a été béni le mariage de M. J.-E. Gonzague Auger, électricien, fils de M. Louis Auger, avec Mlle

Marie-Germaine Béatrice Bouchard, fille de M. Domina Bouchard, horticulteur de la Paroisse Notre-Dame.

Samedi soir les nombreux amis de M. Auger lui ont fait, à l'occasion de son mariage, une fête comme il ne s'en voit guère à Saint-Hyacinthe.

Une centaine de personnes se recrutant parmi nos meilleurs citoyens se sont réunies dans les salles du Clairon pour lui témoigner leur amitié et lui souhaiter, ainsi qu'à sa distinguée compagne, joie et bonheur dans leur nouvel état. Une adresse fort bien tournée lui a été lue et son Honneur le Maire Bouchard a fait un discours de circonstances qui a été fort applaudi par les amis de M. Auger.

M. Auger a aussi dit quelques paroles bien choisies pour remercier ses amis de la démonstration qu'ils lui faisaient.

Une bourse contenant plusieurs pièces d'or a été offerte au héros de la fête.

Il y a eu du chant et de la musique jusqu'aux petites heures.

Nous offrons nos meilleurs souhaits à l'heureux couple qui est parti en voyage de noces.

LA TROUPE DE LA PORTE SAINT-MARTIN.

Les amateurs de bon théâtre ont eu un vrai régal cette semaine dans les deux pièces que leur a servies la célèbre troupe de la Porte Saint-Martin.

En matinée on a joué *Le Maître de Forges* de George Ohnet. Il y a eu une bonne salle composée principalement de dames. La pièce a été interprétée par des maîtres de l'art dramatique ; c'est dire que les artistes ont été fort goûtés et fort applaudis.

Dans la soirée le chef-d'oeuvre *Cyrano de Bergerac* a été représenté devant une salle comble. Il est venu assister à cette représentation plusieurs citoyens des villages environnants ; il y en avait même d'Acton-Vale et de Drummondville.

Les artistes, principalement M. Pierre Magnier et Madame Dermoz, ont charmé leur auditoire qui a manifesté son plaisir par des applaudissements souvent répétés et toujours fort nourris.

Espérons que nous aurons encore de ces belles pièces pour régaler les amateurs de bon théâtre à Saint-Hyacinthe.

UN JOLI CADEAU

Sur demande du maire de la ville la Compagnie Goodyear vient de faire don au Poste de Radio Municipal de tout le tissu nécessaire pour fournir de tentures assourdissantes le studio qui se trouve dans les salles de la Philharmonie.

Ce cadeau représente une souscription de plusieurs centaines de dollars et les directeurs du poste ont témoigné leur gratitude en écrivant une lettre de remerciements au distingué président de cette compagnie, M. Carlisle, toujours si bien disposé à aider les oeuvres publiques de Saint-Hyacinthe.

Ces tentures seront installées incessamment et on est d'opinion qu'elles augmenteront considérablement la valeur acoustique du studio.

L'ECLAIRAGE DU MARCHÉ

Les employés de la ville ont commencé la construction des bases des lampadaires qui seront installés sur la Place du Marché pour améliorer l'éclairage de cette importante place publique.

On se rappelle qu'il y a plusieurs mois une requête signée par les marchands de cette ville a demandé au conseil municipal d'améliorer l'éclairage de cette place centrale. C'est en exécution de la résolution accordant cette requête que ces travaux sont commencés pour se terminer bientôt.

M. JULES LAFRAMBOISE, jr.

Nous apprenons avec plaisir que monsieur Jules Laframboise, fils se rétablit promptement des suites d'une opération qu'il a dû subir la semaine dernière pour l'appendicite.

M. Laframboise a été opéré à Saint-Hyacinthe avec succès et ses nombreux amis seront heureux d'apprendre que bientôt il pourra reprendre ses occupations habituelles.

LA STE-CATHERINE.

C'est jeudi de la semaine prochaine que la Société Philharmonique célébrera la Ste-Catherine en l'honneur de son anniversaire de fondation. La fête aura lieu

dans la grande salle de la bâtisse de la Société et il y aura foule car la souscription a très bien réussi.

Il y aura musique, discours et amusements divers.

CONSEIL MUNICIPAL

Il n'y a pas eu cette semaine de séance régulière du conseil municipal.

La semaine prochaine il y aura séance en comité général et aussi séance spéciale publique. Le conseil étudiera et décidera des amendements à laire à la charte Cité au cours de la prochaine session.

A LA GOODYEAR.

Au commencement de la semaine on a installé à la grande manufacture Goodyear des moteurs puissants pour en remplacer de moins forts.

Ce changement a été nécessité pour l'amélioration du système moteur. De nouvelles machines ont été installées en ces derniers temps dans la manufacture et, pour leur faire donner un meilleur rendement, on a amélioré le pouvoir électrique.

Il y a beaucoup de travail à la Goodyear et tout le monde s'en réjouit.

DEFENSE D'AVANCER

AVIS est par le présent donné que je ne me tiendrai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par mes enfants sans autorisation personnelle.

EMILE HOGUE.

Octobre 28, 1926.
290-5-12-19-26n.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent - Téléphone 70

23 1/2 Rue Laframboise P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

Si vous avez un chatouillement

dans la gorge, le commencement d'un rhume, n'attendez pas. Un remède sûr, agréable, c'est le Baume Rhumal. Ne contient aucune drogue nuisible et il est aussi sûr pour les enfants ou les vieillards que pour les hommes les plus robustes. Chez tous les marchands; 75c.

PENSEE.

Une bonne mère c'est celle qui souhaite à sa fille qu'elle fasse un meilleur mariage que le sien.

Laissez-vous vos dépendants sans protection ?

Certainement non, lorsque vous pouvez les protéger à si bon marché avec une police de la **Continental Life Ins. Co.**

Pour avoir des détails complets touchant nos polices à taux modiques, découpez et envoyez par la poste le coupon dès maintenant.

DETACHEZ CE COUPON

Veuillez m'envoyer sans obligation de ma part les détails complets concernant vos polices.

Nom

Adresse

Adressez à **E. R. Langelier**
125 rue Girouard, St-Hyacinthe.

CONTINENTAL LIFE INS. CO.
180 St-Jacques ::: Montréal

::: 93 CASCADES :::



TEL. 160



AVIS A CEUX QUI FONT USAGE D'UN APPAREIL DE RADIO

Tout détenteur d'un appareil récepteur doit posséder une licence, sous peine, sur conviction par voie sommaire, d'une amende n'excédant pas \$50.00.

La licence coûte \$1.00 par année

Elle est valable jusqu'au 31 mars 1927. Pour obtenir une licence, s'adresser :
Aux bureaux de poste, aux vendeurs d'appareils de radio, aux Inspecteurs du Service Radioléctrique ou au Ministère de la Marine et des Pêcheries, à Ottawa.

A. JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.

COLONNES AGRICOLES

RESTONS CHEZ NOUS

Pressant appel d'un missionnaire-colonisateur.

J'arrive d'un voyage de propagande de colonisation aux Etats-Unis où je suis allé prêcher le Ratriement ou retour des nôtres au Canada. J'y ai constaté une situation ouvrière plutôt précaire, pour ne pas dire plus. Dans certaines églises canadiennes-françaises on a dû, tout récemment, faire appel à la charité des paroissiens pour venir en aide à des familles entières dont les chefs sont sans ouvrage. Ce triste état de choses, je l'ai constaté de mes propres yeux, puisque j'ai été témoin des quêtes en faveur des sans-travail. C'est pourquoi je me fais un devoir de faire connaître la vraie situation ouvrière aux Etats-Unis, pour ce qui regarde les nôtres. Et je le fais avec d'autant plus de zèle que j'ai constaté qu'un bon nombre de Canadiens-français songent encore à aller s'établir à l'étranger pour chercher du travail.

De grâce, n'allons pas grossir le nombre des sans-travail aux Etats-Unis. Qu'on me permette de faire un appel pressant aux curés de nos paroisses de la province de Québec de signaler du haut de la chaire cette crise économique et le danger de l'immigration des nôtres aux Etats-Unis.

Pourquoi aller mendier du travail aux Etats-Unis, quand nous avons chez nous de belles régions de colonisation et des industries prospères qui réclament des milliers d'ouvriers.

Le gouvernement de la province de Québec dépense, chaque année, des centaines de milles dollars pour l'établissement des colons dans ses régions de colonisation. Non seulement il fait faire les chemins et les ponts pour faciliter l'établissement des colons, mais il construit aussi les écoles et les chapelles. Plus que cela, le Ministère de la Colonisation de Québec donne les primes de défrichement et des grains de semence aux colons.

Il me fait plaisir de déclarer, ici, et c'est justice de le dire, qu'aucune province du Dominion ne traite les colons d'une manière aussi généreuse et ne possède de méthode ou système de colonisation plus efficace.

D'autre part, depuis quelques années, le Ministère de la Colonisation a organisé une propagande intensive de colonisation dans tout le pays, en faisant distribuer des milliers de tracts bien faits, bien précis et surtout pratiques, qui ont eu la plus heureuse influence.

Aussi, l'on a vu un grand nombre de nouvelles paroisses se fonder, notamment dans les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue, du Lac St-Jean, du Sud de Québec et dans la vallée de la Matapédia, etc. L'honorable M. J.-E. Perreault disait, à la dernière session, que durant les cinq dernières années seulement, une augmentation de population d'au moins 25,000 âmes avait eu lieu dans les comtés de colonisation. Et cependant, disait l'honorable M. Perreault, nous avons encore des millions d'acres de terre propres à la colonisation.

Ce sont là des faits qui ne sont pas assez connus et qu'il importe de faire connaître car il est certain que la province de Québec peut recevoir encore pendant de longues années le surplus de population de ses vieilles paroisses.

Ajoutons que tout à côté de la province de Québec, il y a le Nord Ontario qui est, en somme, la continuation des régions du Témiscamingue et de l'Abitibi. Il y a là aussi de grandes étendues de terrain propre à la culture. Cette région constitue vraiment un rempart assuré pour la race française de la province de Québec.

Pour toutes ces raisons, je fais un appel pressant aux membres du clergé de la province de Québec, pour qu'ils fassent connaître les faits et avantages que je viens d'énumérer, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Aux hommes et jeunes gens qui veulent aller aux Etats-Unis, il importe que le curé de chaque paroisse fasse connaître les avantages d'établissement qu'ils peuvent

trouver dans la province de Québec, soit comme colons, dans les paroisses de colonisation, soit comme ouvriers dans les nouveaux centres industriels comme Mistassini et St-Joseph d'Alma, dans le comté du Lac St-Jean; Arvida, dans Chicoutimi; Limoilou, dans la ville de Québec; Beauport, près de Ste-Anne; Manicouagan, sur la côte nord, etc., etc. Dans tous ces endroits, on a besoin de milliers d'ouvriers et c'est aux Canadiens-français de prendre ces positions si l'on ne veut pas que les étrangers s'en emparent.

Après avoir fait connaître les avantages que l'on trouve dans la province de Québec, s'il se trouve encore des compatriotes qui veulent aller aux Etats-Unis, qu'on leur fasse connaître les avantages sérieux qu'ils pourront trouver dans l'Ontario-Nord au point de vue de la colonisation. Il y a là aussi des milliers d'acres de bonne terre arable à défricher.

Ainsi avertis, nos compatriotes resteront chez nous, dans la province de Québec, ou iront renforcer les groupes canadiens-français qui sont établis dans l'Ontario-Nord, aux portes même de Québec.

Pour tous renseignements sur la colonisation dans le Nord Ontario, s'adresser à Monsieur l'abbé P.-M. Roussel, prêtre, missionnaire-colonisateur, Verner, Ontario.

P.-M. Roussel, prêtre, missionnaire-colonisateur.

CONCOURS DE PONTE.

(Notes des fermes expérimentales)

Une comparaison entre le sixième concours de ponte de la Colombie-Britannique, qui se tient actuellement à Agassiz, et le concours de l'année dernière, jusqu'à la fin de la neuvième période c'est-à-dire de la trente-sixième semaine, fournit des renseignements très intéressants; dans tous les cas, les résultats du concours actuel sont supérieurs à ceux du concours de l'année dernière. On sait qu'un certain nombre de nouveaux records de production avaient été établis l'année dernière, et tout nous porte à croire qu'il en sera de même cette année. Le nombre moyen d'œufs pondus par oiseau pendant ces 252 jours dépasse 171; à la même période l'année dernière, ce nombre n'était que de 155 et la moyenne finale atteignait presque 215 œufs. Le groupe qui a fait le record mondial de 2,683 œufs pendant le concours de l'année dernière avait pondu à cette phase 1892 œufs; cette année, il y a sept groupes qui dépassent ce total, le premier a déjà pondu 2111 œufs ce qui signifie 83.7% d'une production possible depuis le commencement du concours. La plus haute ponte individuelle l'année dernière (et évidemment la plus haute qui ait jamais été notée dans un concours mondial) a été de 332 œufs — cette poule avait pondu 229 œufs dans les trente-six premières semaines — cette année il y a six oiseaux dont la ponte dépasse ce chiffre, deux d'entre elles (une Leghorn blanche et une Rock Barrée) ont pondu 245 œufs chacune, en 252 jours. L'année dernière, sur 31 poules qui avaient pondu plus de 200 œufs à cette époque, quinze ont dépassé la production de 300 œufs, et comme 84 poules ont dépassé le chiffre de 200 œufs cette année, il devrait y avoir un nombre plus considérable que jamais de poules à 300 œufs.

Le nombre moyen de points par oiseau est de 181, ce qui signifie que tous les œufs pondus depuis le commencement du concours pesaient en moyenne 24½ onces par douzaine. Dans la trente-sixième semaine, quatre groupes seulement sur 46 n'ont pas obtenu autant de points que d'œufs et 54 poules seulement, soit moins de 12%, ont pondu des œufs qui pesaient un peu moins de 24 onces la douzaine. La poule à pointage le plus élevé est une Rock Barrée qui a 290.8 points pour 235 œufs; elle est suivie par une Leghorn blanche qui a 287.2 points pour 234 œufs.

Parmi les 125 oiseaux de la deuxième génération (filles de poules enregistrées entrées) 117 sont en vie; leur ponte moyenne est un peu plus élevée que celle

des autres oiseaux du concours. Le succès obtenu par ces oiseaux de la deuxième génération est très encourageant; il montre que le facteur de l'aptitude à la ponte a été transmis à la progéniture. Il montre également que le gros rendement dans un concours de ponte n'exerce aucun mauvais effet sur l'aptitude à la reproduction d'une bonne pondeuse.

H. M. Greenwood,
Ferme expérimentale de
Agassiz, C.-B.

LES OEUFS

RENDEMENT SUPERIEUR

(Notes des fermes expérimentales)

Importance de la nourriture animale. — Les poules pondeuses, sur la plupart des fermes, reçoivent généralement des quantités raisonnables d'aliments végétaux sous forme de grain et de pâtée, ainsi que de la verdure et de la matière minérale; quant à la nourriture animale, qui exerce peut-être plus d'effet sur la ponte que toute autre substance, on la néglige trop souvent. En fait, quand les poules pondent mal, c'est la plupart du temps, parce qu'elles ne reçoivent pas suffisamment de nourriture animale.

Sorte de nourriture animale. — Pour la basse-cour ordinaire de la maison, les restes de table peuvent suffire; on peut aussi employer, suivant les prix auxquels ils se vendent et les conditions où l'on se trouve, toutes sortes de choses comme du fromage blanc, de l'albumen du lait, du petit lait, du lait de beurre, des œufs inféconds qui n'ont pas éclos, de la farine de poisson, des déchets de poisson, de la poudre d'os, des débris de viande fraîche, du sang en poudre, de la farine de viande, mais les aliments que l'on se procure le plus facilement sont généralement le lait, la viande crue impropre à la consommation humaine, et les os verts.

Résultats obtenus aux Etats-Unis. — Le Ministère de l'agriculture des Etats-Unis fait rapport que les poulettes qui recevaient de la nourriture animale ont pondu 41.5 œufs pendant un certain laps de temps, tandis que pendant le même temps celles qui n'en recevaient pas n'en ont pondu que 18.7; les chiffres, pour des périodes de longueur différente, ont été de 127 à 59 au Missouri, 135 à 32.5 dans l'Indiana, 130 à 55 dans New York.

Expérience à Cap-Rouge. — Pendant cinq hivers de novembre à février inclusivement, nous avons donné à peu près les mêmes quantités de grain à une moyenne de cinquante oiseaux par saison. Une moitié de chaque groupe recevait du lait écrémé et a pondu plus d'œufs et fait aussi une augmentation de poids plus forte que l'autre moitié, qui recevait des déchets de boeuf.

Que doit-on faire? Donnons aux poules pondeuses toute la matière azotée (protéine) d'origine animale qu'elles peuvent consommer, sans contracter la diarrhée ni perdre l'appétit. Donnons des os verts ou de la viande de cheval crue s'il est plus facile de s'en procurer, mais ne laissons pas passer un seul jour sans que les poules et les poulettes aient beaucoup de nourriture animale d'un genre ou d'un autre.

Gus. Langelier, Régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Cap-Rouge, Qué.

LE MIEL

SA CONSERVATION.

(Notes des fermes expérimentales)

Il y a une place pour chaque chose, mais la boîte à glace n'est assurément pas l'endroit qu'il faut pour conserver le miel.

Le miel, de même que toutes les autres solutions sucrées, hautement concentrées, se garde longtemps, pourvu que l'on prenne les précautions voulues, car il est peu sujet à la moisissure ou aux fermentations. Il absorbe l'humidité cependant, et lorsqu'il est exposé à une atmosphère humide, il peut se diluer à un tel point que la fermentation se produit. Il est donc essentiel de le conserver dans un endroit chaud, sec et bien aéré. Pour le miel extrait, la température n'est pas un point aussi important. Lorsqu'on conserve de grosses quantités de miel extrait, il est souvent nécessaire de le mettre dans la cave à cause de son poids énorme; il n'y a pas d'in-

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations.

Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY

20 ST-JACQUES - - CH. 35
MONTREAL.

EDWARDSBURG CROWN BRAND SIROP DE MAÏS

AU menu des jours maigres, pour la collation des enfants, le matin au déjeuner, dans la cuisine — ce sirop s'impose par sa saveur et sa qualité. Rien d'étonnant qu'il soit devenu le préféré de la bonne ménagère canadienne. En vente partout en bidons de 2, 5 et 10 livres. Demandez-le.

THE CANADA STARCH CO LIMITED MONTREAL

Annoncez dans

"LE CLAIRON"

Le Meilleur Medium de Publicité dans la Région

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ AIDE A LA DEFENSE DES INTERETS DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 BOULEVARD GIROUARD, ST-HYACINTHE, QUE.

Les ordres donnés par Téléphone sont exécutés avec soin et promptitude. — Appelez 143.

convénient à ce que cette cave soit fraîche, mais il ne faut pas qu'elle soit humide. Les pots de miel extrait doivent toujours être bouchés hermétiquement pour exclure l'humidité ainsi que les abeilles, si elles s'introduisent dans la chambre. Le miel bien mûri se conserve pendant des années s'il est déposé dans un endroit où il n'absorbe pas d'humidité.

Quant au miel en gâteaux, il demande à être conservé dans un endroit bien aéré, si la quantité est tant soit peu considérable. On choisit souvent une chambre située sur le côté ensoleillé de la maison ou placée dans le grenier, près du toit. On n'ouvre les fenêtres que lorsqu'il fait sec, car la ventilation n'est utile que si l'air qui entre contient moins d'humidité que celui qui se trouve déjà dans la chambre. Il faut éviter avant tout les écarts de température, qui causent une condensation d'humidité dans les opercules des cellules, humidité, qui est, à son tour, absorbé par le miel.

Pour savoir au juste si l'endroit choisi est bon pour la conservation du miel, essayez-le avec du sel — si le sel reste sec, on peut y conserver le miel en toute sûreté.

Le miel tenu à une basse température se granule plus rapide-

ment qu'à une température plus chaude. Ce miel granulé ne plaît pas à beaucoup de gens, et on peut le ramener à l'état liquide en mettant dans de l'eau chaude les pots qui les contiennent. La température de cette eau doit être d'environ 150 degrés F.

Si l'humidité a provoqué une légère fermentation du miel, on peut encore remettre celui-ci en bon état en le faisant fondre au bain-marie, et les ferments en sortront avec l'écume.

A. H. W. Birch,
Apiculteur,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

Il en coûte cher parfois, pour devenir raisonnable.

Qui veut le superflu, perd souvent le nécessaire.

Quand notre argent laisse notre province, ou notre ville, ou notre localité, pour l'étranger ou même pour des provinces voisines, il n'a pas besoin de passe-port, car il ne revient jamais.

Ceux qui commandent deux pantalons avec chaque complet qu'ils achètent doivent être "durs" à leur fond de culottes.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$1.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
Changement d'horaire en effet dimanche le 26 septembre.

Train No. 16 de Richmond à 11.13 a. m. tous les jours de Richmond à Portland continuera sur le même horaire qu'à présent excepté le dimanche.

Train No. 116 de Montréal 8.20 a. m. le dimanche seulement quittera Montréal à 8.55 a. m. le dimanche seulement direct pour Portland environ 35 minutes plus tard que l'horaire actuel.

Train No. 17 laissant Portland à 7.45 a. m. tous les jours sera en opération tous les jours excepté le dimanche sur le même horaire qu'à présent jusqu'à Richmond et arrivera Montréal 6.20 p. m.

Train No. 117 laissera Portland pour Montréal à 8.15 a. m. le dimanche seulement Sherbrooke 4.50 p. m. St-Hyacinthe à 7.05 p. m. et arrivera à Montréal à 8.35 p. m.

Train No. 43 tous les jours de Richmond à Montréal circulera tous les jours dimanche excepté.

Train No. 24 Montréal à Ste-Rosalie quittera Montréal à 12.10 p. m. excepté le dimanche au lieu de 11.10 a. m. tout les jours.

Train No. 23 de St-Hyacinthe à 1.45 p. m. excepté le samedi et le dimanche partira à 2.45 p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 38 de Montréal à 4.15 p. m. excepté le samedi et le dimanche quittera Montréal pour Ste-Rosalie à 6.10 p. m. excepté le dimanche.

Train No. 37 de St-Hyacinthe à 6.05 a. m. excepté le dimanche pour Montréal quittera St-Hyacinthe 7.13 a. m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 140 de Montréal 12.45 p. m. le samedi seulement et le train No. 39 le dimanche seulement 7.30 de St-Hyacinthe seront annulés.

Train No. 34 quittant Montréal 10.40 p. m. tous les jours pour Québec quittera Montréal à 11.20 p. m. et arrivera à Québec 7.10 a. m. Ce train fera rattachement à Richmond avec No. 15 arrivant de Portland 2.20 a. m.

Train No. 33 quittera Québec à 11.20 a. m. tous les jours au lieu de 11.40 arrivera à Montréal à 7.15 a. m. raccordant à Richmond avec le train No. 14 pour Portland à 3.20 a. m.

Rhumatisme

Le "Minard's" est l'ennemi de toutes les affections rhumatismales. Pratiquez des frictions énergiques et répétées.

Souagement immédiat. Assouplissement des articulations. Vie nouvelle apportée aux tissus.

Frictionnez! 63F

MINARD
MONNE DE LA DOULEUR

INFORMATIONS GENERALES

ENTR'AJDONS-NOUS !

"Je résumerai mon opinion sur les hommes publics en disant que nos compatriotes devraient cesser de se couvrir de mépris. Rien ne saurait plus retarder notre progrès. Nous nous devons, au contraire, de grandir ceux des nôtres qui peuvent être utiles à notre race et à notre pays.

"J'ai souvent appuyé de mon vote des mesures ministérielles. C'est pour cela que le "Soleil" appelle "Indépendant" le député de Dorion. Cet esprit d'indépendance n'a pas le don, paraît-il, de plaire à certains membres du club Sauvé qui veulent susciter une candidature conservatrice en opposition à la mienne. Laissez-moi vous dire, ici, que si vous vous proposez de faire des conservateurs de ceux des libéraux que vous attirez dans vos rangs en faisant appel aux hommes de bonne volonté, vous vous trompez. Je vous avertis que, fidèle à mes promesses, je garderai mon siège dans l'opposition lors de la prochaine session, mais que je n'entends ni abdiquer ma liberté ni obéir à aucun mot d'ordre."

(M. E. Tétréau, M. P. P., discours au Club Sauvé, 12 nov. 1926.)

"OU NOUS EN SOMMES"

Le sénateur Belcour donnait dimanche dernier au "Cercle Universitaire" de l'Université de Montréal une conférence intéressante et documentée sur la situation scolaire des Canadiens-Français dans Ontario.

Il a passé en revue le travail gigantesque de l'Association d'Education dont nous signalons succinctement les activités :

1o. — Obtention de Conseil Privé de la déclaration formelle de ce tribunal attestant que c'est le droit exclusif des commissions des Ecoles séparées d'Ontario de percevoir et d'administrer tous les impôts que leur confient les parents canadiens-français, ou irlandais catholiques de la province ;

2o. — La mise en oeuvre d'un système d'écoles bilingues "Anglo-French Schools" qui ne se confine pas seulement au cours primaire, mais qui s'étend au cours secondaire jusqu'au baccalauréat ;

A) Programme et manuels essentiellement bilingues couvrant les 8 dernières années du cours primaire, examen entièrement et véritablement bilingue ;

B) Etablissement des "Continuation Classes" qui remplacent l'enseignement des 2 premières années des "High Schools" ;

C) Fondation des "High Schools" bilingues où les élèves reçoivent une éducation secondaire bilingue. Ces institutions sont affiliées à l'Université d'Ottawa et partant suivent le même programme que cette dernière ;

3o. — Fondation d'une école de pédagogie à Ottawa qui offre un constant débouché aux élèves des "High Schools" qui veulent se livrer à l'enseignement. Quant à ceux qui veulent continuer leurs études classiques, ils sont reçus à l'Université bilingue d'Ottawa.

En 1926, 20,000 élèves fréquentaient ce système bilingue ; 600, les "High Schools" et les "Continuation Classes" ; 26 élèves fréquentent actuellement le cours de l'école de pédagogie.

L'Association d'Education s'est occupée aussi du rapatriement, de l'immigration, de la colonisation ; des luttes scolaires des autres provinces anglaises et un peu aux Etats-Unis.

L'Association d'Education a accompli un travail merveilleux au sein de la Unity League et du "National Council of Education" et ailleurs, pour gagner à sa cause l'opinion anglaise dont dépend surtout le sort ultime du but que poursuit inlassablement cette admirable organisation de la défense du capital intellectuel et moral.

Nous citons ci-après les conclusions du sénateur Belcour.

"Ces réformes, obtenues et appliquées par notre Association, ont certainement préservé nos enfants de la dénationalisation et leur assurent une bonne éducation bilingue, au témoignage de nombreux et éminents pédagogues anglais du Canada et de l'Angleterre qui ont

la bienveillance de nous permettre de leur expliquer complètement notre situation scolaire et dont plusieurs nous ont fait l'honneur de visiter quelques-unes de nos écoles au moment où elles étaient, en action.

"Nos réformes disent aussi, et bien éloquentement, ce que nous voulons, ce que nous jugeons indispensable pour nos enfants, ce que nous avons maintes et maintes fois proclamé d'une manière formelle et précise, plusieurs fois en public et plus souvent encore par écrit à l'honorable premier ministre de la province qui est en même temps le ministre de l'Instruction Publique.

"C'est le fait posé et la demande formelle, c'est la mise en demeure dont il faudra tenir compte le jour du règlement, s'il doit venir."

Nous remercions vivement le sénateur Belcour qui en défendant les droits scolaires de nos frères d'Ontario défend Québec aux avant-postes. Quant à l'opinion de nos compatriotes anglo-saxons de la province-soeur, nous souhaitons ardemment qu'elle continue de s'améliorer afin que l'union nationale, qui ne peut exister qu'à ce prix, tisse les liens véritables de l'attachement des esprits et des coeurs en vue de l'effort commun qui assurera le progrès de notre Dominion.

LA MAISON CANADIENNE DES ETUDIANTS, A PARIS.

Nous tirons du "Times" de Londres l'entrefilet suivant du discours prononcé à Paris par l'hon. M. Taschereau, à l'inauguration de la Maison canadienne des étudiants.

"Nos lois civiles sont les vôtres, les traditions et les croyances du grand siècle sont vivantes sur les rives du Saint-Laurent comme autrefois, vos chansons bercent encore nos tout petits.

"L'Angleterre nous a donné la liberté; la France nous a donné la vie, et c'est pourquoi nous lui demandons aujourd'hui de rendre cette vie plus belle, plus utile et plus attrayante. Dans ce foyer intellectuel qu'est Paris nous voulons que nos jeunes gens aillent puiser leur part de sa science qui rayonne sur le monde. Vous la ferez large et généreuse pour qu'à leur retour sur la terre canadienne, nouveaux missionnaires de votre idéal, et tout en respectant ce que nous aimons et qui nous a valu notre survie nationale, ils donnent aux nôtres ce qu'ils auront recueilli de votre culture et de votre savoir. Au nom de ma province, je rends hommage à ceux des nôtres qui ont donné tout leur coeur et toute leur énergie pour assurer la réalisation du beau rêve de l'hon. M. Roy: la Maison des Etudiants.

"La patrie canadienne leur est reconnaissante et ils trouveront leur récompense dans le sentiment très profond qu'ils doivent ressentir dans cette journée mémorable, sentiment qu'ils ont fait une belle oeuvre et que leurs noms, attachés à la maison, vivront avec elle.

"Nous vous confions notre maison. Le nom est heureusement choisi: la maison ! N'évoque-t-il pas le foyer de là-bas, le vieux pignon gris, avec ses souvenirs, ses charmes, et sa douceur ? La maison ! c'est là qu'on a fait ses premiers pas, balbutié ses premières paroles, connu les caresses maternelles, reçu les leçons de son père. La maison ! c'était la vie heureuse, à son début, avant ses luttes et ses deuils. La maison ! Elle ne se remplace pas, mais il est permis de la rappeler et de faire revivre un peu son souvenir. Vous la rappellerez à nos jeunes gens ; vous ferez revivre son souvenir, vous aiderez à mettre dans leurs âmes quelques parcelles du Québec lointain.

"Je ne saurais terminer ces quelques mots sans offrir à M. le Président de la République l'expression de la vive reconnaissance des Canadiens pour la cordiale sympathie qu'il leur témoigne en prenant part à notre fête. Beaucoup de liens nous unissent, il a su les rendre plus forts et plus affectueux. Je lui adresse un merci tout plein d'émotion.

"Nos sentiments de gratitude s'étendent également à Son Altesse Royale le Prince de Galles, ce grand ami du Canada, qui cherche et sait toujours trouver les occasions de nous être agréable. Visiteur assidu du Canada, colon canadien lui-même, la province française de Québec occupe, je le sais, une large place dans son coeur. Il continue en cela les traditions familiales qui ont valu à la couronne britannique le loyal et sympathique attachement des nôtres. Et nulle part au monde l'entente cordiale, que vous avez réalisée, ici, est-elle plus cordiale qu'au Canada. Elle sera, je le sais, l'hôte de la Maison des Etudiants."

DEUX COMETES.

Deux nouvelles comètes viennent d'être découvertes. L'une, située dans la constellation de la Baleine, non loin des étoiles Alpha et Mira, est de douzième grandeur. Elle fut découverte le 5 novembre, 1926, par le professeur J. Comas-Sola de Barcelone, Espagne. L'autre, située dans la constellation du Lion, non loin du Régulus, est de quatorzième grandeur. Elle fut aussi découverte le 5 novembre dernier par le professeur C. Neigmia, de Simcis, Russie.

LE CIDRE

Le Dr. C.-A. Bernard, député de Rouville au provincial, donnait récemment un interview à un grand quotidien de la métropole. Le Dr. Bernard déplore la perte de 5,000 minots de pommes dans le seul comté de Rouville. Il doit déposer à la prochaine session un projet de loi à l'effet de modifier la loi des liqueurs de manière à permettre la fabrication en grand et la vente du cidre. Cette industrie permettrait aux cultivateurs de vendre à bon prix leurs pommes de qualité inférieure et sans valeur commerciale jusqu'à présent.

TROIS OURAGANS

Depuis juillet, trois ouragans ont causé la perte de 90 pour cent des bateaux inscrits dans les registres des îles Bahamas.

M. CHURCH.

M. Church, député et ancien président de la commission du port de Toronto, déclarait dernièrement que Montréal n'est pas plus un port océanique que l'est Toronto.

M. Church voudrait qu'un chenal soit continué de Montréal à Toronto. Toronto deviendrait alors un port océanique et Montréal se contenterait d'admirer les quais achalandés de Toronto. M. Church doit déplorer que la nature ait méconnu les intérêts de Toronto et que les accidents géographiques de Montréal à Toronto rendent son projet irréalisable.

Toronto se dédommagerait-elle en favorisant le projet dangereux et anti national du canal des Grands Lacs à la Mer? Qu'en pense, M. Church ???

COLONISATION

L'Union catholique des cultivateurs de la Province tenait dernièrement à Québec la troisième session de son congrès annuel. Entre autres résolutions elle adoptait la suivante qui a trait à la colonisation intensive dans notre province.

Le Congrès de l'U. C. C. réuni à Québec, les 10 et 11 novembre 1926, demande au gouvernement de la province de Québec :

"De formuler dès cette année une véritable politique de colonisation ;

"D'organiser un système complet qui s'applique d'abord à la préparation des lots et à l'Aide aux Colons, puis, quand la vie sera facilitée et le succès assuré dans les régions nouvelles, de lancer une propagande à fond par les journaux les tracts distribués partout par l'entremise des enfants d'écoles par les conférences des enfants d'écoles par les conférences projectives suivies d'excursions dans les régions à prendre afin que toutes les vieilles paroisses puissent fournir des colons ;

"En particulier, nous demandons de préparer des lots à proximité des vieilles paroisses, partout où il s'en trouve de bons, même en rachetant aux compagnies de bois ces lots, et de ne pas forcer des gens placés à côté de lots fertiles à aller à dix ou vingt heures de là ;

De garder hors de l'influence des politiciens et des marchands de



APRES UNE GROSSE JOURNEE.

Gin Canadien

Melchers

Croix d'or

La Boisson des Canadiens

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.

Le Gin le plus pur qui existe. Rectifié quatre fois, vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS

Gros : - 40 onces \$3.65
Moyens : - 26 onces \$2.55
Petits : - 10 onces \$1.10

Distillerie à Berthierville
MELCHERS DISTILLERY CO., LIMITED - MONTREAL

bois la classification des lots colonisables et pour cela de nommer trois habitants de la localité comme arbitres avec les experts qui font la classification ;

"De bâtir des chemins de fer dans Témiscouata, Matapédia, Gaspé, Mont-Laurier, Témiscamingue, Abitibi et ailleurs ;

"D'ouvrir des chemins de terre dès l'arrivée des colons et même avant le colon ;

"De faire tirer les lignes, aux frais du gouvernement, entre les lots concédés et transporter la prime de défrichement en prime de labourage. De donner une prime de \$10. l'acre pour le défrichement et \$10. l'acre pour le labourage, jusqu'à concurrence de 50 acres sur un lot paté ou non. Cela règlera la question des spéculateurs et sauvera le colon des lots dévastés.

"De créer le Crédit du Colon directement par une commission comme dans l'Ontario ou par l'entremise des Caisse Populaires, et de s'entendre avec le Gouvernement d'Ottawa pour que les Canadiens trouvent autant d'avantage que les étrangers à s'établir chez eux ;

"Enfin, d'attribuer des subsides toujours plus forts à la colonisation qui devraient dépasser le 30^{ème} du budget provincial puisque la colonisation est la question primordiale et qu'il y a urgence particulière d'arrêter tout de suite l'abandon de l'agriculture et l'émigration, de définir une politique qui soit nettement en faveur des familles nombreuses et campagnardes.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE A ST-HYACINTHE.

Lundi soir dernier, le 15 courant, St-Hyacinthe assistait à une assemblée en faveur du Syndicalisme Catholique, à la salle du marché Centre. L'assistance était telle que les orateurs tinrent une autre assemblée dans la salle des Zouaves. Les orateurs furent très goûtés et fort applaudis. Deux syndicats nouveaux viennent de se former :

"Les Imprimeurs" et "Les Interprofessionnels". De nombreuses inscriptions furent reçues et nous espérons que lundi soir de nouveaux membres viendront grossir les rangs du Syndicalisme Catholique à St-Hyacinthe. L.L.

HECATOMBE

Une tornade meurtrière s'est abattue sur la petite ville La Plata, Maryland. Quinze personnes furent tuées, quarante furent blessées. Des enfants furent projetés à une distance de 750 pieds. Des cadavres pendaient aux branches des arbres. Une école fut détruite ainsi qu'une église et plusieurs bâ-

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale

Notre pays compte de nombreux et distingués prélats appartenant au clergé régulier, NN. SS. Couturier, dominicain, Leventoux et Chiasson, eudistes, Breynat, Buno, Charlebois, Fallon, Grouard, Jousard, Rhéaume et Turquetil, tous oblates de Marie-Immaculée.

DECORE

L'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, créé par le gouvernement belge commandeur de l'Ordre de Léopold, recevait le 14 courant la remise officielle de cette décoration par M. René Dupont, agent consulaire de la Belgique à Québec.

IL NOUS VISITERA ?

On croit savoir que le prince de Galles visitera le Canada à l'occasion du jubilé de la Confédération, l'an prochain.

C'EST LA 1^{ère} FOIS.

Avec l'intronisation de S. G. Mgr. R. M. Rouleau, le vénérable siège de Québec est occupé pour la première fois par un archevêque appartenant à un ordre religieux.

VIVE LA LIBERTE !
Douze prisonniers de la prison de Boyd, Catlesburg, se sont enfuis de la prison du comté de Boyd, Catlesburg, Ky., en se servant d'une chaîne pour arracher les barreaux d'une fenêtre. Ils étaient tous condamnés à mort.

ELECTIONS MOUVEMENTEES

Dans les élections locales de Mexico 10 personnes furent tuées et 28 blessées. Trois sénateurs ont joué avec les armes à feu; l'un se fit brûler la cervelle, l'autre reçut plusieurs blessures dont quelques unes sont graves. Le dernier s'est tiré indemne de ce jeu dangereux.

LA CHASSE

Suite de la page 1

La semaine dernière mon voisin est retourné à la chasse avec Chasseur Second.

Il est rentré avec sa gibecière aussi vide qu'elle l'était l'an dernier mais son chien est revenu cette fois, au grand contentement de ma voisine, avec toute sa graisse et répondant vivement à l'appel de son nom.

La femme, comme d'habitude, a ri de son mari qui, de nouveau, revenait bredouille. Lui, il s'est mis à sourire en songeant au bon tour qu'il avait joué à sa femme il y avait à peine douze mois. Elle lui a rétorqué en lui disant sous le nez : "Tu ris jaune, mon vieux !"

Le mari n'a pas répliqué mais tous les deux riaient évidemment de bon cœur.

Pour ne pas déplaire aux nombreuses dames qui me font l'honneur de me lire je ne dirai pas lequel des deux personnages avait le plus raison de rire.

N'est-ce pas que si l'on délaisse la chasse pour soi-même on doit la chérir chez les autres. Si elle n'existaient pas ceux qui aiment la gaité perdraient de nombreuses occasions de s'amuser.

Je continuerai à vous le démontrer la semaine prochaine en vous racontant ce qui est arrivé à un autre de mes amis du Quartier Cinq. L'histoire sera encore d'actualité car la chasse ne ferme que le premier décembre.

Tédé Bey.

COURRIER DE ST-AIME DE RICHELIEU.

FUNERAILLES DE Mlle A. HEBERT

A St-Aimé de Richelieu, ces jours derniers, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mlle Antoinette Hébert, fille de feu Georges-Edouard Hébert, décédée à l'âge de 21 ans.

Le service fut chanté par le frère de la défunte, M. l'abbé Hermann Hébert, professeur de philosophie au séminaire de St-Hyacinthe. Les porteurs étaient MM. Joseph-Aimé Mathieu, Arthur Rivard, Donat Letendre et Josaphat Comtois. Marchait en tête du cortège, M. Antonio Lanoie.

Conduisaient le deuil, les frères de la défunte, le Dr. Roch Hébert, de Trois-Rivières, et Amherst, étudiant, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, MM. et Mmes Ernest Champagne et Emery Phaneuf, de Montréal, ses oncles et tantes, MM. et Mmes Delphis Lebrun, Emilien Letendre, ses cousins et cousines, MM. et Mmes Emile Letendre, J.-A. Desrosiers, Mlles Albina, Anne-Marie, et Dolorès Mathieu, de St-Aimé.

On remarquait dans le cortège MM. Hubert Champagne et Lucien Pontbriand, de Sorel, Mmes G. Houle et Mlle Constantineau, de Montréal, M. Emery Phaneuf, M. P. P., et Mlle Ruth Phaneuf, de St-Hugues, Mlles Juliette Paquin, de St-David, Dolorès Rivard, Flore Bonin, Léontine Lanoie, MM. et Mmes Louis Nadeau, Joseph Hébert, Louis Archambault, Joseph Barré, J.-A. Perrault, Joseph Laplante, Michel Proulx, V.-E. DesSerres, O. Boisvert, O. Desrochers, M.-L. Péloquin, Adélar Parent, le Dr. A.-A. Pépin, etc.


Nos sympathies sincères à la famille en deuil.

LA FEMME EPUISÉE

A besoin du secours des Pilules Roses du Dr. Williams pour recouvrer ses forces.

Aucune mère ne devrait permettre que la faiblesse nerveuse ait une emprise sur elle ; si elle le fait l'inquiétude gâtera son travail à la maison et la fera souffrir dans son esprit et son organisme. La monotonie du travail quotidien de la ménagère ordinaire est suffisante pour causer l'abattement, mais il y a d'autres causes, que toute mère connaît, qui tendent à affaiblir et à épuiser ses nerfs. Un changement et un repos pourraient améliorer sa santé, mais le mieux de tout pour les femmes épuisées est une cure aux Pilules Roses du Dr. Williams. Ces pilules créent un nouveau sang riche avec les éléments dont l'organisme et les nerfs profitent.

La valeur des Pilules Roses du Dr. Williams quand le sang est faible et aqueux, et l'organisme épuisé est montrée par l'expérience de Mme C. W. Johnson, R. R. I,



Attention

Nous désirons remercier le public pour son support durant la dernière saison, spécialement pour son emploi de notre Huile Dorée Lubrifiante

GOLDENLUBE

Conformément à notre habitude pratique de nous adapter aux exigences des besoins modernes nous nous sommes réservés les droits uniques de distribution du nouveau gas silencieux

CYCLO GAS

qui sera prêt sous peu pour être mis sur le marché. Ce Cyclo Gas amélioré et complètement nouveau comporte les avantages suivants :

1. Donne plus de pouvoir que la gazoline
2. Plus de milles au gallon que la gazoline
3. Part plus vite que la gazoline
4. Propulsion plus douce que la gazoline
5. Evaporation plus lente que la gazoline
6. Combustion plus lente que la gazoline
7. Le "sans bruit" combustible à moteur
8. Pas poison -- sans danger

Un produit sans mélange et d'une qualité supérieure en fait de gazoline; un produit obtenu par un procédé nouveau et patenté dans une Raffinerie totalement canadienne et indépendante.

Remarquez bien l'avis général où sera annoncée la prochaine apparition du CYCLO GAS à tous les endroits où se vend notre gazoline.

FRONTENAC OIL PROVINCIAL LIMITED

Granby, P. Q.

E. D. O. Bowman & Co., Financiers en Valeurs de Placements
recommandent et offrent au public des **Obligations privilégiées, 7% cumulatif**, de la **Frontenac Oil Provincial Limitée** au pair, plus intérêt couru, soit à \$101.75 avec un bonus d'une action ordinaire pour chaque deux actions privilégiées.

Ces actions seront cotées et négociables, après émission sur le cours de la bourse de Montréal.

Bulletin de Commande

E. D. O. Bowman & Co.
746 Sherbrooke St. W.
Montréal, P. Q.

Date 192

Ci-inclus mon chèque de \$..... en paiement de actions privilégiées à \$101.75 et un bonus de actions ordinaires de la **Frontenac Oil Provincial Limitée** lesquelles devront m'être adressées par malle recommandée.

Nom.....

de Gilford, Ont., qui dit : "Avant de commencer de prendre les pilules Roses du Dr. Williams, j'étais complètement épuisée et pouvais à peine marcher. Comme mère de jeunes enfants avec les travaux ordinaires du ménage à accomplir, mon état était sérieux. J'avais vu les Pilules Roses du Dr. Williams annoncées et je décidai de les essayer. Ce fut une bonne décision car je prenais les pilules depuis pas bien longtemps que je commençai à me sentir mieux mentalement et physiquement. Je continuai d'employer les pilules pendant un couple de mois et maintenant je me sens comme une nouvelle femme, capable de faire tous mes travaux du ménage. Je ne resterais pas sans avoir ces pilules dans la maison et je les recommande à toutes les personnes épuisées."

Les Pilules Roses du Dr. Williams sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou seront envoyées par la poste à 50 cents la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Protégez les enfants contre les rhumes de l'automne

L'automne est la plus dure saison de l'année pour les rhumes — une journée il fait chaud, le lendemain le temps est froid et humide et à moins que la mère soit sur ses gardes, les tout petits sont saisis de rhumes qui peuvent rester tout l'hiver. Les Pastilles Baby's Own sont le meilleur ami de la mère, en doux laxatif, tenant les intestins et l'estomac libres et sains.

Une dose de Pastilles de temps en temps prévient le rhume, ou s'il se déclare soudainement leur prompt usage soulagera le bébé. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

prévenant ou en chassant les rhumes. Elles agissent comme un

Abonnez-vous au "Clairon".

LOYAUTE

La grande question du jour, c'est le rapprochement franco-allemand.

Qui donc disait que la France se glaçait, depuis la guerre, dans une politique de sourde animosité et de rancune à l'égard de son ancienne ennemie.

En vérité, il n'y paraît guère. Depuis quelques années surtout, ne multiplie-t-elle pas les gestes de conciliation ? Et M. Poincaré, sur ce point, ne tient pas un langage différent ; au fond, de celui de MM. Herriot, Briand et Painlevé. Il vient encore de répudier toute politique de haine ; il déclare rester prêt à des "essais de rapprochement", pourvu qu'ils ne fassent pas obstacle à nos alliances et aux clauses des traités qui constituent, présentement, le statut juridique du monde.

Ce langage est celui de la sagesse. Que tous y conforment leurs actes, et l'on sera en droit d'espérer que les pourparlers, si heureu-

sement engagés à Thoiry, entre les Ministres des Affaires étrangères des deux pays, et approuvés — il convient de le signaler — par l'unanimité des membres des deux gouvernements, produiront tous leurs résultats ?

Ne pas faire obstacle aux alliances et aux traités, c'est d'abord, indiquer nettement que l'entente franco-allemande, si elle se réalise, sur le plan politique comme sur le plan économique, ne devra avoir de pointe tournée contre aucun autre peuple ; c'est préciser aussi qu'elle doit se développer dans le cadre de la Société des Nations, prendre place, par conséquent, dans le réseau des larges collaborations internationales que l'on prépare et que l'on organise à Genève ; c'est notifier enfin que "les responsabilités du gouvernement impérial dans la dernière guerre ne sauraient être mises en question.

Assez imprudemment, M. Stresemann a, au cours d'une allocution prononcée à Genève devant la Colonie allemande, sinon ouvert, du moins "rentr'ouvert" — si l'on peut ainsi dire — ce débat ; il a d'ailleurs provoqué une réponse, d'ailleurs très mesurée, de M. Poincaré. Il ne saurait s'en montrer surpris.

Nous parlons tout à l'heure des "responsabilités du gouvernement impérial", et il faut remarquer, en effet, que nous empruntons l'expression à M. Poincaré lui-même.

"Il ne vous est pas venu à la pensée, a-t-il même ajouté, parlant d'anciens combattants, de rendre responsables de cette agression tous les Allemands, sans distinction". Dans le même esprit, il déclarait encore : "Vous n'avez pas davantage attribué à tous les officiers et à tous les soldats de l'armée adverse les barbaries commises dans nos villages envahis".

C'est assez dire que M. Poincaré fait entre tous les Allemands les distinctions équitables, et que, s'il voit bien tout ce qui sépare la France des pangermanistes d'hier et d'aujourd'hui, qui n'ont rien appris et rien oublié, il est prêt à pratiquer une politique de rap-

Cartes d'Affaires

Tél. 655
S. CAOUCETTE
Entrepreneur - Maçon

Spécialité :
PLATRIER ET BRIQUETIER.
BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.
Ouvrage garanti à prix modérés.
38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.
29j. 1927

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. Assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades.
jno.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc.

Travail de première classe à des prix défiant toute compétition.
Ouvrage garanti.

ARTHUR LEMIEUX
Tél. No 444w. 21 Rue Crevier, Laprovidence.
4d-1a.

ABONNEZ-VOUS AU
JOURNAL LE CLAIRON

Pensionnat de la Maison-Mère
Présentation de Marie
Saint-Hyacinthe.

Leçons d'Art Culinaire
LE VENDREDI A 9.30 HRS.

Pour DAMES et jeunes FILLES

Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier

* ENTRÉE: Parloir des élèves *

CONDITIONS :

Leçon et diner .75
Leçon sans le diner .35
(payables après chaque leçon)

sement engagés à Thoiry, entre les Ministres des Affaires étrangères des deux pays, et approuvés — il convient de le signaler — par l'unanimité des membres des deux gouvernements, produiront tous leurs résultats ?

Ne pas faire obstacle aux alliances et aux traités, c'est d'abord, indiquer nettement que l'entente franco-allemande, si elle se réalise, sur le plan politique comme sur le plan économique, ne devra avoir de pointe tournée contre aucun autre peuple ; c'est préciser aussi qu'elle doit se développer dans le cadre de la Société des Nations, prendre place, par conséquent, dans le réseau des larges collaborations internationales que l'on prépare et que l'on organise à Genève ; c'est notifier enfin que "les responsabilités du gouvernement impérial dans la dernière guerre ne sauraient être mises en question.

Assez imprudemment, M. Stresemann a, au cours d'une allocution prononcée à Genève devant la Colonie allemande, sinon ouvert, du moins "rentr'ouvert" — si l'on peut ainsi dire — ce débat ; il a d'ailleurs provoqué une réponse, d'ailleurs très mesurée, de M. Poincaré. Il ne saurait s'en montrer surpris.

Nous parlons tout à l'heure des "responsabilités du gouvernement impérial", et il faut remarquer, en effet, que nous empruntons l'expression à M. Poincaré lui-même.

"Il ne vous est pas venu à la pensée, a-t-il même ajouté, parlant d'anciens combattants, de rendre responsables de cette agression tous les Allemands, sans distinction". Dans le même esprit, il déclarait encore : "Vous n'avez pas davantage attribué à tous les officiers et à tous les soldats de l'armée adverse les barbaries commises dans nos villages envahis".

C'est assez dire que M. Poincaré fait entre tous les Allemands les distinctions équitables, et que, s'il voit bien tout ce qui sépare la France des pangermanistes d'hier et d'aujourd'hui, qui n'ont rien appris et rien oublié, il est prêt à pratiquer une politique de rap-

Cartes Professionnelles

TEL 336
DOCTEUR
L.-P. COUTURE
SPECIALISTE
Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE
191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.
26f. 1927

DR P. OSTIGUY
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

MORIN & MORIN
NOTAIRES
et
AGENTS d'ASSURANCES
Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites
159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin Henri Morin

A. DELAGE
Avocat
9 St-Denis : St-Hyacinthe
2j. 1926

Petites Annonces

Bâtisse à Vendre

BATISSE EN BRIQUE, 2 logements, rue Delorme. \$500. comptant, balance comme un loyer. S'adresser à 107 rue Ste-Marie, Ville. jno.

Balance à Vendre

BALANCE Dayton, calculuse, ayant coûté \$150.00 à vendre à très bas prix. Robert Brodeur, 23 Têtu, de 7 à 9 hrs. le soir. 5-12n.

Chambre à Louer.

CHAMBRE A LOUER, avec ameublement neuf, électricité, et usage de l'eau chaude, aux prix de \$2., \$3. et \$4. par semaine. S'adresser à A. Lorange, 88 rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe. jno

Logements à Louer.

St-Hyacinthe est la ville où l'on peut vivre le plus économiquement possible, puisque l'on peut y trouver des logements de 4 appartements, au prix de \$5.00 par mois. Aussi, vous pouvez habiter un logis de 6 appartements, à part chambre de bain, avec l'eau chaude, à raison de \$12.00 par mois. S'adresser à EUG. BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe. jno

A Vendre ou à Louer

UNE BATISSE en brique solide de 5 étages et soubassement, de 32 x 60 pieds, située dans le centre de la ville. Convenable pour manufacture, commerce de gros, réfrigérateur, etc. E. Léveillé électrique, chauffage à l'eau chaude, etc. A vendre ou à louer en tout ou en partie. S'adresser au bureau du Clairon. jno

A Louer.

Maison de 4 appartements, meublés, sur la rue St-Dominique. S'adresser à W. ROBERT, 83 rue St-Dominique, St-Hyacinthe. 12-19n

Animaux Vivants Demandés.

Visons et chats sauvages, femelles. Ces animaux doivent être sains et en bonne santé.
Dr. A. BEDARD,
190 Girouard, St-Hyacinthe, P. Q.
12-19n.

Plombiers Demandés.

ON DEMANDE des Plombiers pour poser des appareils de chauffage. S'adresser à Arthur ARCHAMBAULT, 29 William, St-Hyacinthe. jno

prochement avec cette partie de l'Allemagne — que nous aimons à penser la plus nombreuse — qui souhaite loyalement la détente, la collaboration.

Ce n'est certes pas la matière qui manquera pour alimenter cette collaboration, tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. Mais cette collaboration ne peut être féconde que si elle s'organise dans une atmosphère morale favorable, — toute de franchise et de loyauté.

Ainsi la conçoit la France. Souhaitons qu'elle soit conçue de même en Allemagne. C'est la condition du succès.

X. Y. Z.